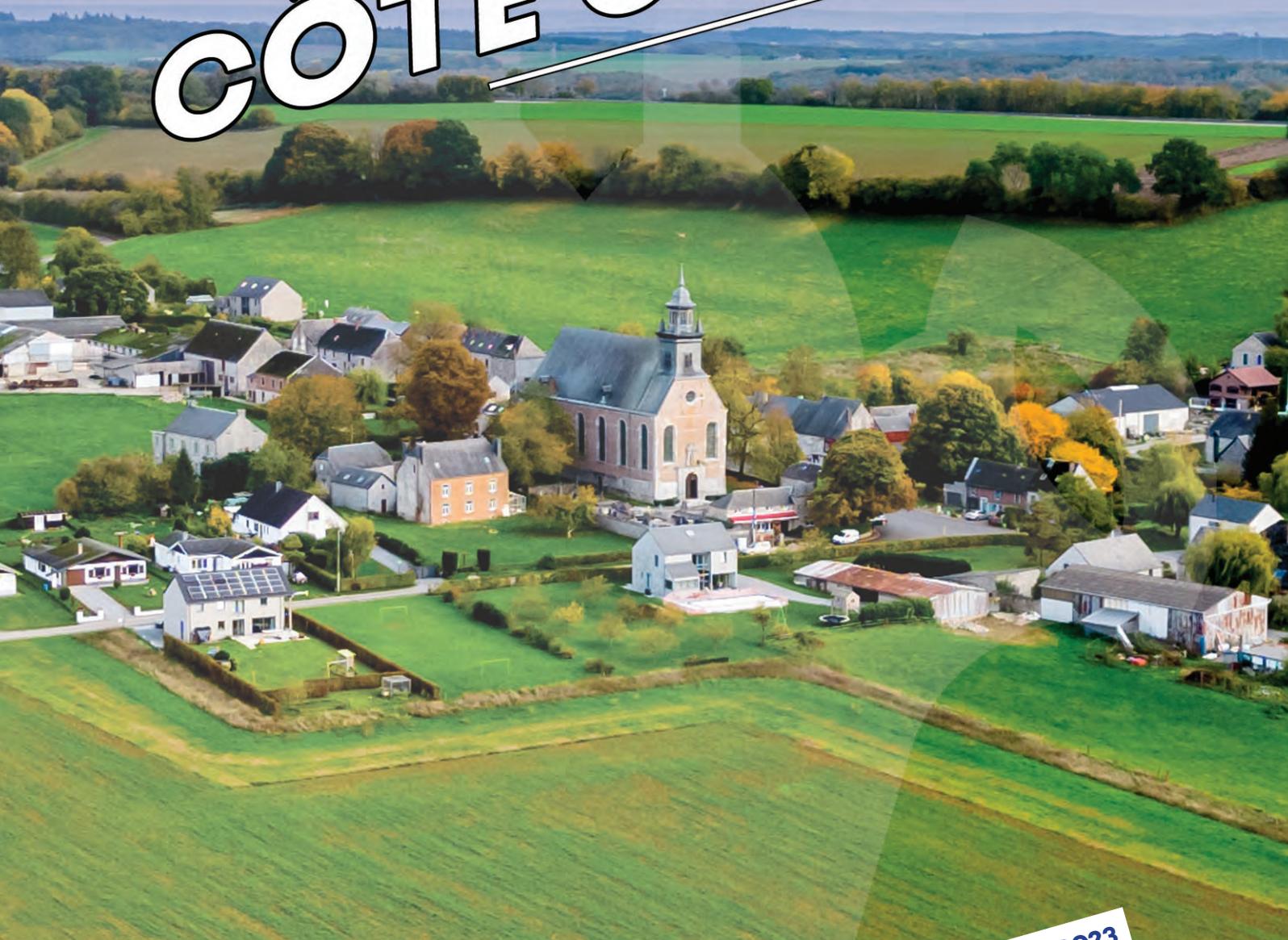


JUIN 2023
BIMESTRIEL N157

DINANT CÔTÉ VILLE, CÔTÉ CHAMPS



À l'intérieur, nouveau plan de stationnement mis en application au dernier trimestre 2023

BULLETIN D'INFORMATIONS COMMUNALES



Dinant
LA VOIX CUIVREE

DE
BONHOME
Assurances

Assurances de BONHOME

Hugues de Bonhome
COURTIER EN ASSURANCES indépendant

TÉL. 082/22 34 63 - 22 65 31

assurances@debonhome.be

N° entreprise : 0722.171.334

Rue A. Sodar 2 5500 DINANT

www.debonhome.be

FSMA:014427A



DEPUIS 1960



De gauche à droite : Christelle GILSON, gestionnaire production
Hugues de Bonhome, directeur - Pearl TONOLA, gestionnaire production
Katty PAQUET, gestionnaire sinistres.



DESTRUCTION DE NIDS DE GUÊPES & FRELONS



*Nous intervenons dans les
plus brefs délais !!*

GUIDARINI DAVY
0486/17 07 02

Rue des Vergers, 14 - 5530 Yvoir
davyguidarini@hotmail.com



**CHOCOLATERIE ARTISANALE
CONCEPT BAR - TEA ROOM
BISCUITERIE - ANNIVERSAIRES
ATELIERS ENFANTS & ADULTES**

Rue Grande, 59 - 5500 DINANT

082/40.09.31

info@latelierochocholat.be

WWW.LATELIEROCHOCOLAT.BE

/LATELIEROCHOCOLAT

Chères Dinantaises,
Chers Dinantais,

Souvent citée comme l'une des plus belles villes d'Europe, Dinant est reconnue dans le monde entier pour sa beauté, sa nature, sa Citadelle, sa Collégiale, la Meuse ... Nous avons la chance de vivre dans un véritable écrin naturel, ce qui a permis de développer des activités en lien avec la nature.

Mais on oublie trop souvent que Dinant est aussi une ville de musique. Nous connaissons tous les activités en lien avec le saxophone et le concours international Adolphe Sax mais je voudrais vous présenter le riche programme qui nous est proposé par les différents acteurs du monde musical dinantais.

Cette année, vous le découvrirez dans les pages qui suivent, nous fêtons les 400 ans de la construction de l'église baroque de Foy-Notre-Dame. Cet anniversaire est l'occasion d'un programme de festivités variées qui s'étend de ce printemps jusqu'au mois d'octobre (<http://sanctuairefoynotredame.be>).

Le programme estival commence avec « Dinant fête la musique » (<https://dinant-musique.be>) qui aura lieu les 24 et 25 juin prochains au Kiosque de l'Esplanade. Il y en aura pour tous les goûts ! Le 01 juillet, le Conservatoire et ses implantations investiront la Citadelle, ouverte gratuitement au public de « Dinant fête la musique ». Tous les concerts sont gratuits.

Le traditionnel Festival de l'Été mosan (<https://www.etemosan.be>), qui s'étend du printemps au mois de septembre, propose des concerts de musique dans de superbes lieux tels que la Citadelle de Dinant, l'église de Bouvignes, de Dréhance, ...

Cet été, des concerts au profit de Solidarité dinantaise sont organisés à la Collégiale. Ils nous permettront de découvrir de la musique traditionnelle anglaise, des jeunes musiciens dans un répertoire grand public, bref, de bons moments en perspective !

Un été ne serait pas complet sans le traditionnel Dinant Jazz Festival (<https://www.dinantjazz.com>), ses célébrités, et sa messe gospel de clôture. Il aura lieu comme chaque année le dernier week-end de juillet (du 28 au 30 juillet).

La rentrée nous permettra de découvrir la programmation du Festival de musique vocale d'Orferidis (<https://www.orferidis.be>), à Pont-à-Lesse, Falmagne et Falmignoul, du 24 au 27 août.

Enfin, n'oublions pas les traditionnels Dimanches de Monsieur Sax, qui nous permettent de découvrir, tous les dimanches après-midi de l'été, différents jazz-bands qui animent les rues du centre-ville.

Notez également déjà dans votre agenda le 8ème Concours international Adolphe Sax (l'équivalent du Concours Reine Elisabeth pour le saxophone). Il aura lieu du 30 octobre au 11 novembre (<https://sax.dinant.be/concours>). Savez-vous que vous avez la possibilité d'adopter temporairement un saxophone et son saxophoniste ? Une expérience unique ! Ne ratez pas non plus le « Rassemblement des 1000 saxos » du 5 novembre !

Je tiens particulièrement à remercier les nombreux acteurs qui s'impliquent, souvent bénévolement dans l'organisation de ces nombreuses activités. Prenons conscience de la bonne volonté de toutes ces personnes pour animer notre ville, nos villages, lui donner une dimension culturelle accessible à tous les publics.

La plupart des activités citées ci-dessus sont gratuites ou à tout petit prix. Une vie de qualité, c'est également une vie où l'accès à la culture est possible facilement. Profitons-en !

Je vous souhaite un bel été !

Thierry BODLET,
Bourgmestre

Sommaire

Edito.....	3
Patrimoine.....	4
Cadre de vie	6
Culture.....	11
Conservatoire	16
Commerce.....	16
Jeunesse.....	17
Ecoles communales	19
Syndicat d'initiative.....	21
Agenda.....	22



Maison du patrimoine
médiéval mosan

Activités

du 12 juin au 14 août 2023

à la Maison du Patrimoine Médiéval Mosan



Le beau temps est de retour... En famille ou entre amis, profitez de la période estivale pour partir à la rencontre du patrimoine dinantais et plus particulièrement de l'ancienne cité médiévale de Bouvignes. Savez-vous, par exemple, qu'il y a pas moins de 27 bâtiments, édifices et éléments patrimoniaux classés dans la petite cité mosane ?

Parcourez, ainsi, les petites ruelles de Bouvignes à la recherche des chouettes du « code mémoire ». A l'aide de l'application gratuite, vous pourrez, tout au long du parcours, écouter des histoires réelles ou fictives qui se rapportent à ces différents lieux.

Crèvecœur fait partie des classiques mais n'hésitez pas à partir à l'assaut de la fortification et admirez, de là-haut, le superbe paysage encore préservé de la vallée de la Meuse entre Dinant et Yvoir.

Entrez ensuite à la Maison du patrimoine médiéval mosan pour découvrir ou redécouvrir les nouveautés du musée. L'exposition « Pictoresque, un voyage lithographique et intimiste en Haute Meuse » est toujours accessible jusqu'au 10 septembre 2023.

Durant l'exposition temporaire « Pictoresque », les visites proposées par la MPMM, le premier dimanche de chaque mois, seront exceptionnellement liées à la thématique du pittoresque dans la vallée mosane :

➤ **Dimanche 2 juillet 2023 à 15h00 : le village et le parc du château de Waulsort**

Le village tranquille de Waulsort était un lieu de résidence apprécié des touristes à la Belle Époque. À l'aide de cartes postales anciennes, nous suivrons les visiteurs de l'époque se promenant dans une bourgade changeant lentement d'apparence. Aujourd'hui encore, les habitants apportent des modifications pittoresques à leurs maisons, à la recherche du « bon vieux temps ». Exceptionnellement, nous nous promènerons dans le parc de l'ancienne abbaye de Waulsort
Tarif : 10,00 € / participant



➤ **Dimanche 6 août 2023 à 15h00 : le site de Montfat**

Mons fanum : un temple dans la montagne dédié à Diane la Chasserresse rappelle la légende. Ce sont les origines de Dinant qui surgissent d'un lointain passé ! Un sentier pittoresque conduit à la grotte de Montfat qui s'ouvre sur la ville de Dinant dans la falaise calcaire. Le paysage y est de toute beauté. Çà et là, des murs et tours de fortifications évoquent l'histoire médiévale de la cité. En chemin, une inscription atteste de la présence du roi Léopold Ier en ces lieux insolites.

Tarif : 5,00 € / participant



Réservation obligatoire : 082/22 36 16 – info@mpmm.be

Pendant les vacances d'été, l'équipe de la MPMM propose aux enfants de participer à des stages au musée.

Princesses et chevaliers

Durant une semaine, accompagne seigneur Gobert et dame Cunégonde. Ils te feront découvrir les différentes facettes de leur vie et t'emmèneront dans leurs châteaux mosans. Tu y rencontreras ménestrels et troubadours qui te conteront des exploits de chevaliers et de princesses. Tu réaliseras des recettes dignes de la table des princes.



Excursions, jeux, histoires, bricolages, balades et comptines ponctueront cette semaine de stage.

Enfin, une série d'épreuves te permettront peut-être d'être adoubé au terme de cette fabuleuse semaine...

Stage à destination des enfants de 5 à 7 ans.

Dates :

- du lundi 10 au vendredi 14 juillet 2023, de 9h30 à 16h30 ;
- du lundi 7 au vendredi 11 août 2023 de 9h30 à 16h30.

Garderie : de 8h30 à 9h30 et de 16h30 à 17h30 (1,00 €/heure).

Tarif : 100,00 € /enfant pour une semaine de stage (possibilité de réduction pour les familles et Art. 27).



Enquête au château

Fulbert, le cuisinier du château a mystérieusement disparu. Aide-nous à le retrouver avant la fête prévue prochainement. Récolte des indices, mène l'enquête de château en château et affronte les épreuves qui surgiront sur ta route. On compte sur ta perspicacité et ta bravoure pour résoudre cette énigme !

Stage à destination des enfants de 8 à 11 ans.

Date : du lundi 10 au vendredi 14 juillet 2023 de 9h30 à 16h30.

Garderie : de 8h30 à 9h30 et de 16h30 à 17h30 (1,00 €/heure).

Tarif : 100,00 € /enfant pour une semaine de stage (possibilité de réduction pour les familles et Art. 27).



Illustrations :

- 01. Bouvignes, photo Vincent Rocher@SPW-AWaP
- 02. & 03. Bouvignes © MPMM
- 04. Code mémoire à Bouvignes
- 05. Bouvignes, la Maison espagnole, 1839. Lithographie de Paul Lauters. Photo © L'Atelier de l'Imagier
- 06. Livrets jeux au musée © MPMM
- 07. Crèvecœur, photo Vincent Rocher@SPW-AWaP
- 08. Waulsort
- 09. Montfat
- 10. & 11. Stages d'été au musée © MPMM



Le café Saint-Roch

A l'abandon depuis quelques décennies, puis flanqué de grands étaçons empêchant sa façade de s'affaisser, le vieil édifice présentait tout l'aspect d'une ruine. La demande de classement introduite auprès de la Région Wallonne tardait à aboutir, pour finalement essuyer un refus, aux motifs fort contestables. Qu'allait donc devenir ce témoin du passé dinantais ? Allait-on le raser, comme ce fut le cas en 1466, cinquante ans avant sa construction, pour la ville tout entière sous l'effet de sape des troupes bourguignonnes ? C'était sans compter avec une initiative privée, qui force notre admiration, appelle toutes nos félicitations et, bien évidemment, conclut à nos plus vifs remerciements.

Et, de fait, sous l'impulsion du nouveau propriétaire M. Meurice, la bâtisse vient de recouvrer « son jus » d'origine ! Avec ses précieux éléments architecturaux, notamment ses boiseries et particulièrement sa belle charpente, que l'intéressé, dans un bel esprit et de façon magistrale, a tenu à préserver. C'est que notre homme n'a pas ménagé ses efforts, recherchant dans la documentation les techniques anciennes de pose des colombages, poussant le souci du détail jusqu'à se procurer des poutrelles de même section que celles primitivement en place, c'est-à-dire en dehors des normes habituelles.

Au rez-de-chaussée, une partie du mur d'angle présente un beau damier, alternant moellons de pierre ciselée et petits agencements de briques. L'effet de composition est remarquable et plutôt rare.

Ainsi, c'est tout un quartier qui va renaître. Que du beau, que du bon...

Toute une symbolique s'attache également à ce bâtiment. N'oublions jamais que des hommes ont été emprisonnés là le 23 août 1914, avant d'être amenés à cent-cinquante mètres et de tomber sous les balles saxonnes, devant le Mur Tschoffen. Mais la vie se doit de continuer...

Encore tous nos compliments, M. Meurice, pour avoir contribué à la sauvegarde du Patrimoine et à sa mise en valeur, objectifs prioritaires de notre association. Dans ce domaine, votre façon d'agir est la plus méritoire qui soit ! Puisse-t-on, ailleurs, vous imiter...



Clarival Willy - www.aufidelameuse.be

CADRE DE VIE



Doucement, mais sûrement, le réseau de caméras de surveillance évolue !

En 2016, le projet d'installer un réseau de caméras de surveillance urbain ne faisait pas l'unanimité. Cependant, sept ans plus tard, il est devenu un outil indispensable pour les forces de l'ordre ainsi que pour l'agent constatateur de la Ville de Dinant.

Chaque jour, les images sont consultées pour aider à la résolution d'enquêtes administratives ou judiciaires, qu'il s'agisse d'un accident avec délit de fuite, d'un vol, d'un dépôt sauvage ou de faits plus graves. L'utilisation des images permet d'accélérer l'enquête et, dans

certains cas, d'identifier immédiatement l'auteur de l'infraction. Dès lors, il est devenu rare de remettre en question l'utilité du réseau de caméras de surveillance.

Evolution du réseau de caméras fixes

Depuis 2016, la Ville de Dinant dispose d'un réseau de caméras de surveillance urbain, exploité par la Police et plus ales dépôts sauvages d'immondices.

Chaque année, la Ville planifie et budgétise le financement de l'entretien et de l'évolution du réseau de caméras de surveillance. Cette planification permet de garantir que le système de surveillance est opérationnel et efficace à tout moment, tout en répondant aux besoins des citoyens en matière de sécurité.

La concertation entre la Ville et la zone de police est également essentielle pour la planification du réseau de caméras de surveillance. En travaillant ensemble, ils peuvent identifier les zones où la surveillance est la plus nécessaire et déterminer les types de caméras les plus adaptés pour chaque zone. La collaboration entre la Ville et la zone de police permet également de s'assurer que le réseau de caméras de surveillance est utilisé de manière appropriée et respecte les droits et la vie privée des citoyens.

En 2016, un important chantier a été lancé pour installer pas moins de 6 kilomètres de fibre optique ainsi que les 32 premières caméras. Deux ans plus tard, en 2018, une première extension a permis d'ajouter 17 nouvelles caméras, portant le total à 49. L'année suivante, en 2019, des caméras spécifiques pour la circulation ont été installées aux entrées de la ville. Le réseau de fibre optique a également été étendu dans la rue Saint-Jacques pour relier le centre-ville au service technique communal ainsi qu'au futur Hôtel de Police.

En 2020, un nouveau mur d'écrans a été installé dans le nouvel Hôtel de Police pour accompagner la croissance du nombre de caméras.

En 2021, plusieurs caméras ont été repositionnées au centre-ville afin d'optimiser la couverture.

Fin 2022, le réseau de fibre optique a de nouveau été étendu dans la rue Saint-Jacques, et 11 nouvelles caméras ont été installées, permettant notamment de surveiller l'accès aux différentes zones commerciales installées sur le haut de la rue Saint-Jacques. Ainsi, le réseau compte désormais 65 caméras en service.

Pour l'année 2023, deux évolutions sont prévues. Dans les prochaines semaines, 5 nouvelles caméras seront ajoutées, principalement dans le quartier de la gare, et les premiers serveurs d'enregistrement installés en 2016 seront remplacés. Au second semestre, 12 caméras supplémentaires seront installées dans les petites rues entre le Conservatoire de musique et la Collégiale. À la fin de l'année, pas moins de 82 caméras seront en service, consolidant ainsi le réseau de surveillance urbain.



Caméras fixes temporaires

En 2020, la Ville de Dinant et la zone de Police Haute Meuse ont mis en place deux caméras fixes temporaires pour lutter contre des phénomènes spécifiques. Ces caméras peuvent être déplacées selon les besoins, et ont l'avantage de pouvoir fonctionner sans être connectées au réseau de fibre optique.

La lutte contre les incivilités étant une priorité pour la Ville de Dinant et pour la zone de Police, ces caméras sont principalement installées à proximité des lieux où les dépôts sauvages sont fréquents. Cette initiative a déjà permis de dissuader certains pollueurs et de réduire les cas de dépôts illégaux.

Dans le cadre d'un subside BeWapp, une troisième caméra sera bientôt mise en service pour accentuer la pression sur les pollueurs. Cette initiative montre l'engagement de la Ville de Dinant et de la zone de Police Haute Meuse à lutter contre les incivilités et à préserver la propreté publique et l'environnement.

Caméras de surveillance : que dit la loi ?

L'utilisation des caméras de surveillance par la police est régie par la loi sur la fonction de police. Elle encadre de manière stricte l'installation et l'utilisation de celles-ci par les services de police. Par exemple, la rétention des images est limitée dans le temps. Pour une enquête administrative, le délai est fixé à 30 jours. Cependant, le délai peut être prolongé à 12 mois dans le cas d'une enquête judiciaire moyennant une décision écrite et motivée du procureur du Roi.

Le texte intégral de la loi, paru au Moniteur, est accessible ici :

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/loi/1992/08/05/1992000606/justel>

La loi caméra de 2007 encadre l'utilisation des caméras de surveillance par les autorités communales. Cette loi établit notamment les conditions d'installation des caméras, les règles de consultation des images, ainsi que les droits des citoyens en matière de protection de leur vie privée. Les caméras doivent être installées dans les lieux publics pour prévenir les infractions et améliorer la sécurité. Les autorités communales doivent informer les citoyens de l'installation des caméras et doivent également déclarer leur utilisation auprès de la Commission de la protection de la vie privée. Les images ne peuvent être consultées que par des personnes habilitées et uniquement dans le cadre de missions de prévention ou de constatation d'infractions

Le texte intégral de la loi, paru au Moniteur, est accessible ici :

<https://www.ejustice.just.fgov.be/eli/loi/2007/03/21/2007000528/justel>

La Balnéaire

Adossée à de hautes roches calcaires, Dinant, cité natale d'Adolphe Sax vous accueille au cœur de son site authentique.

Dans cet écrin de verdure, à 300m de centre-ville, la salle polyvalente

« La Balnéaire », entièrement équipée, vous propose 500 m² de plain-pied pour tous types de réception, mariages ou banquets.

- En bord de Meuse à 20m de l'hôtel IBIS et sous le casino de Dinant avec lesquels de nombreuses synergies peuvent être envisagées.
- Vestiaire, commodités sanitaires, WI-FI, podiums, bar et cuisines : tout est modulable.
- Vaisselle pour 500 convives.
- Parking aisé, accessible aux personnes à mobilité réduite.
- En toute saison, luminosité naturelle du bord de Meuse
- Arrivée éventuelle en bateau-mouche via le quai.
- La salle est libre de traiteur.

A coup sûr, un endroit incomparable, fraîchement repeint, idéal pour vos séminaires et vos événements d'entreprises.

N'hésitez pas à nous contacter. Un renseignement ne coûte rien.

Il serait dommage de passer à côté d'une telle opportunité de qualité.

L'asbl « La Balnéaire » - avenue Cadoux n° 8 - 5500 Dinant

Renseignements et contacts : labalneaire.dinant@gmail.com



« Plantons aujourd'hui les arbres remarquables de demain »

Les arbres remarquables fascinent. Plantés un jour par nos aïeux, ils ont traversé le temps. Ils ont vu passer des générations et sont chargés d'histoire. Le plus souvent majestueux, ils jouent un rôle important dans la qualité des paysages tant urbains que ruraux.

Si nous voulons que les générations futures aient encore l'occasion de se ressourcer au pied de ces géants, il faut penser à en planter aujourd'hui...

C'est la raison pour laquelle «Les mains vertes du halage » ont entrepris de planter des arbres à Awagne, Bouvignes, Dinant, Dréhance, Falmagne, Falmignoul, Furfooz, Loyers, Neffe et Thynes. Ce projet a été réalisé grâce au soutien des Fondations Cyrus et Be Planet, en collaboration avec la Ville de Dinant.

Une attention particulière a été prêtée au choix d'essences locales en tenant compte de la hauteur et de la largeur que l'arbre atteindra à sa maturité. Un autre souci a été de maximiser les services rendus : beauté, ombrage, production de fruits. De nombreux citoyens de tout âge ont été associés à la démarche, ce qui a facilité la plantation, a permis de sensibiliser au projet et suscitera aussi, espérons-le, un attachement de la population locale aux arbres plantés.

52 arbres ont été plantés fin 2022 et début 2023. Le travail continuera dès l'automne 2023 et nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous à la Sainte-Catherine 2023. Les chantiers envisagés sont, entre autres, un beau projet à la darse d'Anseremme et un projet de plantation de fruitiers baptisé «Tutti frutti» !

Pour toute proposition de site de plantation ou de « coup de pelle » bienvenu, contactez dinanttransition@gmail.com ou 0496926403.



Opération Grand Nettoyage de Printemps à Dinant

L'ASBL BeWapp, ensemble pour une Wallonie plus propre, a organisé ces 25 et 26 mars une nouvelle édition du « Grand nettoyage de printemps ».

Mobiliser les citoyens pour donner un coup d'éclat à leur rue, leur quartier, leur village, un parc ou un chemin de promenade en ramassant les déchets abandonnés : voilà l'objectif du Grand Nettoyage !

La moisson fut, hélas !, une nouvelle fois riche : déchets de tous types dont évidemment beaucoup de cannettes, des métaux mais aussi des pneus. Au total, ce sont plusieurs tonnes de déchets qui ont été ramassés.

A Dinant, ce sont une vingtaine de groupes ou associations (dont 4 écoles) pour un total de 331 personnes qui se sont inscrits et qui ont ramassé les déchets.

Au total selon les chiffres de Bewapp, grâce aux citoyens, 311 tonnes de déchets (206 tonnes de tout-venant et 105 tonnes de pmc) ont été récoltés.

Merci à tous les bénévoles et courageux qui se sont retroussés les manches ! En annexe, quelques photos du ramassage de Dréhance.

Pour ceux qui souhaitent donner un coup de propre à leur village sans attendre l'opération de nettoyage annuelle, il y a toujours moyen de s'inscrire comme ambassadeur de la propreté sur <https://www.walloniepluspropre.be/ambassadeurs>





CENTRE D'ESTHETIQUE
Régine Raulin
082/22.66.49
PEDICURE MEDICALE

À L'INSTITUT OU À DOMICILE
"Hommes et femmes" sur rendez-vous
Rue Adolphe Sax, 11 • 550 DINANT • 082/22.66.49
www.regineraulin.be • regine.raulin@gmail.com

 Centre d'Esthétique Régine Raulin



*peintre
décorateur*
devis gratuit

Kévin PICARELLA
Rue Ariste Caussin 54
5500 Anseremme
Tél. : **0498/ 36 52 07**
picarellakevin@gmail.com
 Picadecor@kevpicadecor

- Peinture intérieure et extérieure personnalisée
- Vernis et lasure
- Tapisserie et fibre de verre
- Enduit vénitien
- Recouvrement de sol
- Rénovation de toiture (démoussage, hydrofuge et mise en couleur)

Bureau
**PIGNEUR
&
TUMERELLE**

**ASSURANCES
PRÊTS - PLACEMENTS**









5500 DINANT
Rue Saint-Jacques 300
Tel : **082 / 21.30.31**

Info@pigneur-tumerelle.be -- www.pigneur-tumerelle.be

La Zeffe de Dinant
Chanté par Robert Closset



A découvrir sur 

La Tabatière

**Le seul spécialiste du cigare
Tabacs
Cigarettes**



Idées cadeaux
Articles fumeurs
rue de la Station, 35
DINANT
Tél./Fax (082) 22 35 20

AUTO
Pièces



Place D'Armes 3
5500 Dinant
Route de Mettet 119
5620 Florennes

TOUTES PIÈCES et ACCESSOIRES
POUR L'AUTOMOBILE & L'INDUSTRIE

082/22.27.10 - 071/68.74.42
www.autopiecesdinant.be
www.autopiecesflorennes.be

FALLAY
Jean-Luc



Peinture & décoration

Devis gratuit (sauf assurances)
ONHAYE - Tél.: 082/64.61.53
GSM : 0477/87.04.86

Dinant Jazz festival 2023

Pour sa 21^{ème} édition le Dinant Jazz Festival 2023 se déroulera comme à son habitude le dernier week-end de juillet.

La ville de Dinant aura l'occasion de swinguer sur la note bleue avec sa dose de spontanéité, d'inattendu, d'imprévu et de surprise. La programmation annoncée et Préparée en commun avec Grégoire MARET parle d'elle-même. Cette année, surprises et découvertes se tisseront la part belle dans le magnifique Parc Saint Norbert de l'Abbaye de Leffe.

La soirée inaugurale se tiendra le mercredi dans l'Eglise de Leffe, avec un spectacle de notre **nouveau président d'Honneur Jacques Mercier** accompagné de son fils Stéphane dans l'église de Leffe .

Le vendredi 28 juillet dans le Parc Saint Norbert, le festival débutera avec un ami du festival en la personne du saxophoniste Stéphane MERCIER qui aura l'honneur d'inviter Jason REBELLO, pianiste qui accompagna le célèbre STING pendant plusieurs années, ils seront accompagnés de Nicolas THYS à la bass et Darren BECKETT à la batterie, pour terminer la soirée du vendredi carte blanche à notre

« parrain » qui nous a concocté une formation de haut vol avec le bassiste Richard Bona, le batteur Grégory Hutchinson et une des découvertes du festival Frank McComb chanteur... un conseil, ne pas rater.

Samedi sera la journée des pianistes, trois pianistes de générations différentes, mais tous trois fabuleux, Nicola Andrioli qui accompagnera Fabrice Alleman (saxophone) et son quartet avec Jean-Louis Rassinfosse (b) et Mimi Verderame (b) que l'on ne présente plus. Ce sera sans doute la surprise du festival, le pianiste américain, Christian Sands, est l'invité de Grégoire Maret ainsi que le génial harpiste colombien, Edmar Castaneda !

Nous aurons l'honneur d'accueillir une légende du piano en la personne de monsieur Kenny Barron (79 ans) dont le talent a commencé à être reconnu lorsqu'il a joué dans le quartet de Dizzy Gillespie...trois magnifiques pianistes à savourer.

La désormais du dimanche, la traditionnelle, Messe Gospel aura lieu le dimanche matin célébrée par un de nos trois présidents d'honneur : le Père Augustin accompagné par Chrstian Sands, Lizz Wright, Grégoire Maret ... Début d'après-midi en fanfare avec le ô combien démonstratif Dinant Jazz Orchestra dirigé par notre ami Maxime Blesin qui accueillera en invité le pianiste Christian Sands. Grégoire Maret Le « Parrain » de la 21^{ème} édition nous offrira en première son nouveau spectacle pour un hommage à Ennio Morricone, accompagnée par de superbes musiciens et une invitée ... la vibrante et brillante chanteuse Lizz Wright...Pour terminer, la présence à Dinant de l'un des saxophonistes les plus talentueux de sa génération, qui continue à repousser les frontières de la musique .. Le génial Chris Potter Peut-on rêver meilleure feu d'artifice pour terminer la 21^{ème} édition du Dinant Jazz Festival ?

Si vous y venez pour quelques heures pour découvrir le jazz ou que vous participez à ces beaux concerts, vous n'en sortirez jamais déçus. Le jazz est une musique vivante et accessible à tous.

Vous êtes domicilié dans l'entité Dinantaise ? Pas besoin de réservation, présentez-vous avec votre carte d'identité le jour du concert de votre choix et bénéficiez d'un tarif préférentiel à 30€ par jour.

www.dinantjazz.com - info@dinantjazz.com





Votre agenda culturel

A NE PAS MANQUER

Dinant fête la musique (23 & 24/06 et 01/07) : Une foule de concerts gratuits au kiosque (Gustave Brass Band, Antoine Armedan, No Steam, What the Funk, Furio, DJ Young T...) et à la Citadelle. Programme complet sur dinant-musique.be

EXPOSITION



Collections (24/06 au 24/09) : Découvrez l'univers graphique du collectif Cuistax et de son fanzine. Comme un cabinet de curiosité, l'exposition rassemblera une collection de créations graphiques bi- et tri-dimensionnelles. Des visites animées sont prévues les 17/07 et 10/08. Profitez aussi des Zestivales : venez visiter l'exposition avec légèreté

en dégustant une délicieuse limonade maison (les 06 et 20 juillet, 03 et 17 août, ouverture spéciale jusqu'à 19h00). Gratuit.

CINEMA



Cinéma en plein air (25/08 à pd 19h) : Dès 19h00 au kiosque, ouverture du bar et foodtruck de produits locaux par Joy La Table Rurale de Mesnil-Saint-Blaise. A la

tombée de la nuit, projection en plein air d'un grand classique du cinéma. Surprise ! N'oubliez pas votre plaid !

CONCERTS



Papayazz (19/08 en soirée) : Une soirée latino vous attend au kiosque ! Papayazz, c'est un cocktail musical coloré, inspiré de sonorités caribéennes, colombiennes et cubaines... Gratuit.

Les Dimanches de M. Sax (les dimanches d'été) : Une foule de concerts déambulatoires et gratuits animeront les rues de Dinant. Programme sur sax.dinant.be. Gratuit.

STAGES

Juillet et août : Street art, théâtre, musique, cirque, princesse et chevalier... Le Centre culturel et ses partenaires proposent plus d'une dizaine de stages d'été pour enfants et ados. Plus d'infos sur le site www.ccdinant.be ou dans la

brochure des stages disponible au Centre culturel.

PATAPHONIE

A partir du 1er juillet, les horaires de la Maison de la Pataphonie changent : ouverture pendant les vacances scolaires du mardi ou vendredi à 10h30, 13h30 et 15h30, et le dimanche à 13h30 et 15h30. Rendez-vous sur www.pataphonie.be pour réserver votre voyage !

VENDREDI 23 JUN
DÈS 19H30 – KIOSQUE
FREYD! | NØ STEAM

SAMEDI 24 JUN
DÈS 13H00 – KIOSQUE
ORCHESTRE D'HARMONIE DU C.A.S.
PAPE DE LA KORA | QUATUOR ALFAMA
WHAT THE FUNK | ANTOINE ARMEDAN
FURIO | GUSTAVE BRASS BAND | DJ YOUNG T
ANIMATIONS PAR LA CIE VOILÀ L'ENCHANTEMENT

SAMEDI 01 JUILLET
DÈS 11H00 – CITADELLE
GROUPES DU CONSERVATOIRE A. SAX

dinant-musique.be

GRATUIT

AVEC LE SOUTIEN DE LA VILLE DE DINANT



DINANT NOUVEAU PLAN DE STATIONNEMENT

MISE EN APPLICATION AU DERNIER TRIMESTRE 2023



Dinant
LA VOIX CUIVREE

Table des matières

Le mot du bourgmestre : « Vous rendre Dinant »	3
J'habite dans la commune de Dinant	4
Comment avoir droit à la carte « Habitant » ?	4
Où puis-je stationner gratuitement ?	5
Combien coûte la carte « Habitant » et quelle est sa durée de validité ?	5
Je suis un riverain.e du centre de Dinant	6
Comment avoir droit à la carte « Riverain » ?	6
Où puis-je stationner gratuitement ?	7
Combien coûte la carte « Riverain » et quelle est sa durée de validité ?	7
Je travaille à Dinant	8
Comment avoir droit à la carte « Travailleur » ?	8
Où puis-je stationner gratuitement ?	9
Combien coûte la carte « Travailleurs » et quelle est sa durée de validité ?	9
Je souhaite faire mes achats en ville	10
Où puis-je stationner et à quel tarif ?	10
Je suis en situation de handicap	12
Je suis un prestataire de soins	12
Comment avoir droit à la carte « Aide à la personne » ?	12
Où puis-je stationner gratuitement ?	12
Combien coûte la carte « Aide à la personne » et quelle est sa durée de validité ?	12
Je gère un restaurant	13
Comment avoir droit à la carte « Restaurant » ?	13
Où puis-je stationner gratuitement ?	13
Combien coûte la carte « Restaurant » et quelle est sa durée de validité ?	13
Je dois effectuer une livraison en ville	13
J'ai un véhicule électrique	14
Une solution pour vos visiteurs: la carte « Visiteur »	14
Tarif des zones réglementées	15

LE MOT DU BOURGMESTRE

« Vous rendre Dinant »

19 JUIN

Chères Dinantaises,
Chers Dinantais

Voici, après des mois de travail, le moment de vous présenter le nouveau plan de stationnement.

Ce plan, nous l'avons imaginé pour vous.

La qualité de vie des Dinantais, qu'ils soient du centre-ville ou d'ailleurs, est la base de notre engagement politique. Nous nous battons pour que les conditions de vie de tous progressent.

Le stationnement est un sujet sensible et nous avons tenu compte de tous les avis, de toutes les remarques, et bénéficié de l'expertise de professionnels avant de mettre en œuvre ce projet destiné à améliorer votre quotidien.

Trop longtemps oubliés, les habitants de certaines rues du centre-ville n'ont jamais pu bénéficier de cartes de riverain. Certains d'entre eux doivent parfois chercher longtemps une place de stationnement et, lorsqu'ils en trouvent enfin une, elle se situe parfois en zone payante ou éloignée de leur logement. Cette situation compliquée à vivre pour les familles nombreuses ou avec des enfants en bas âge s'en trouvera améliorée.

De même, fini de devoir payer un euro chaque jour avec la carte riverain: gratuit, c'est gratuit.

Pour les Dinantais qui n'habitent pas la zone contrôlée, la carte est également gratuite, et de nombreuses zones sont spécifiquement mises à leur disposition dont des endroits actuellement payants pour eux.

Nous n'avons pas oublié les commerçants: aucun avantage du règlement de stationnement précédent n'a été supprimé. Au contraire, la période payante s'arrêtera à 17 heures au lieu de 18 heures: l'objectif de cette mesure? Vous encourager à faire vos achats au centre-ville!

Les médecins, kinés, infirmières, aide-familiales auront des solutions spécifiques. Nous avons aussi pensé aux livreurs des restaurants.

Enfin, les travailleurs qui accepteront de marcher quelques minutes bénéficieront également d'un stationnement gratuit en périphérie du centre.

Il était également important de conserver l'attrait touristique de la ville de Dinant en proposant aux visiteurs d'un jour un tarif de stationnement concurrentiel par rapport aux autres villes touristiques.

En bref, un plan de stationnement global destiné à vous faciliter la vi(II)e et à vous permettre de vous réapproprier les lieux; un plan de stationnement pour mieux correspondre aux besoins des usagers. Un plan de stationnement qui sera évalué régulièrement pour y apporter d'éventuels ajustements.

Thierry BODLET, Bourgmestre

J'habite dans la commune de Dinant

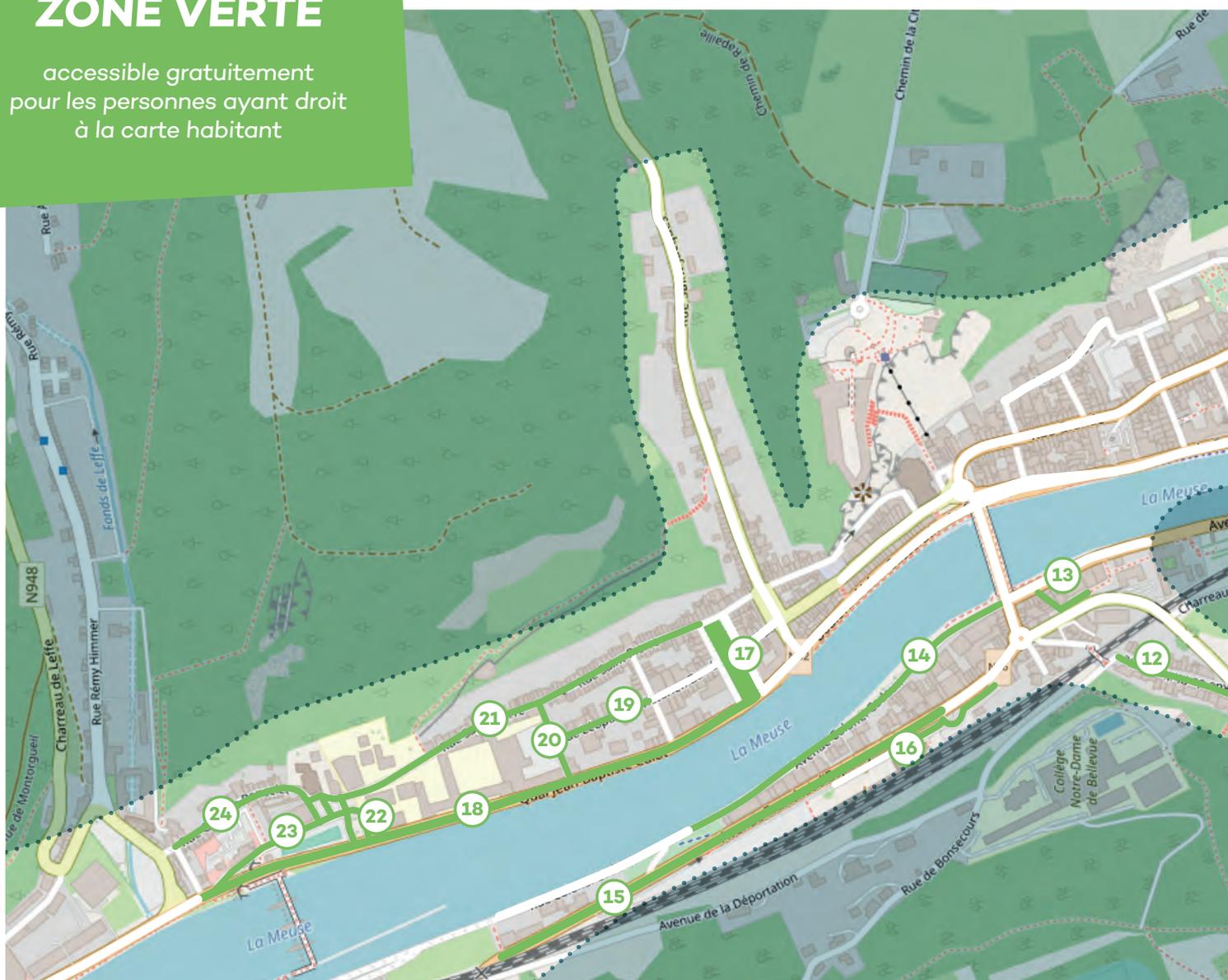
*Vous vous rendez très régulièrement dans le centre de Dinant, mais vous habitez trop loin ou ne pouvez simplement pas venir à pied? Hors de question que le stationnement soit un frein à votre visite au centre-ville. Nous avons imaginé la zone verte pour vous, afin que vous puissiez vous garer **facilement et gratuitement** en ville et ainsi, profiter de tous les avantages que Dinant a à vous offrir.*

COMMENT AVOIR DROIT À LA CARTE «HABITANT»?

Je suis considéré comme «Habitant» si je suis inscrit.e au registre de la population de la ville de Dinant et que j'habite en dehors de la zone mise en évidence sur la carte ci-dessous. Je peux recevoir ma carte de stationnement en introduisant une demande auprès de l'opérateur.

ZONE VERTE

accessible gratuitement pour les personnes ayant droit à la carte habitant



OÙ PUIS-JE STATIONNER GRATUITEMENT?

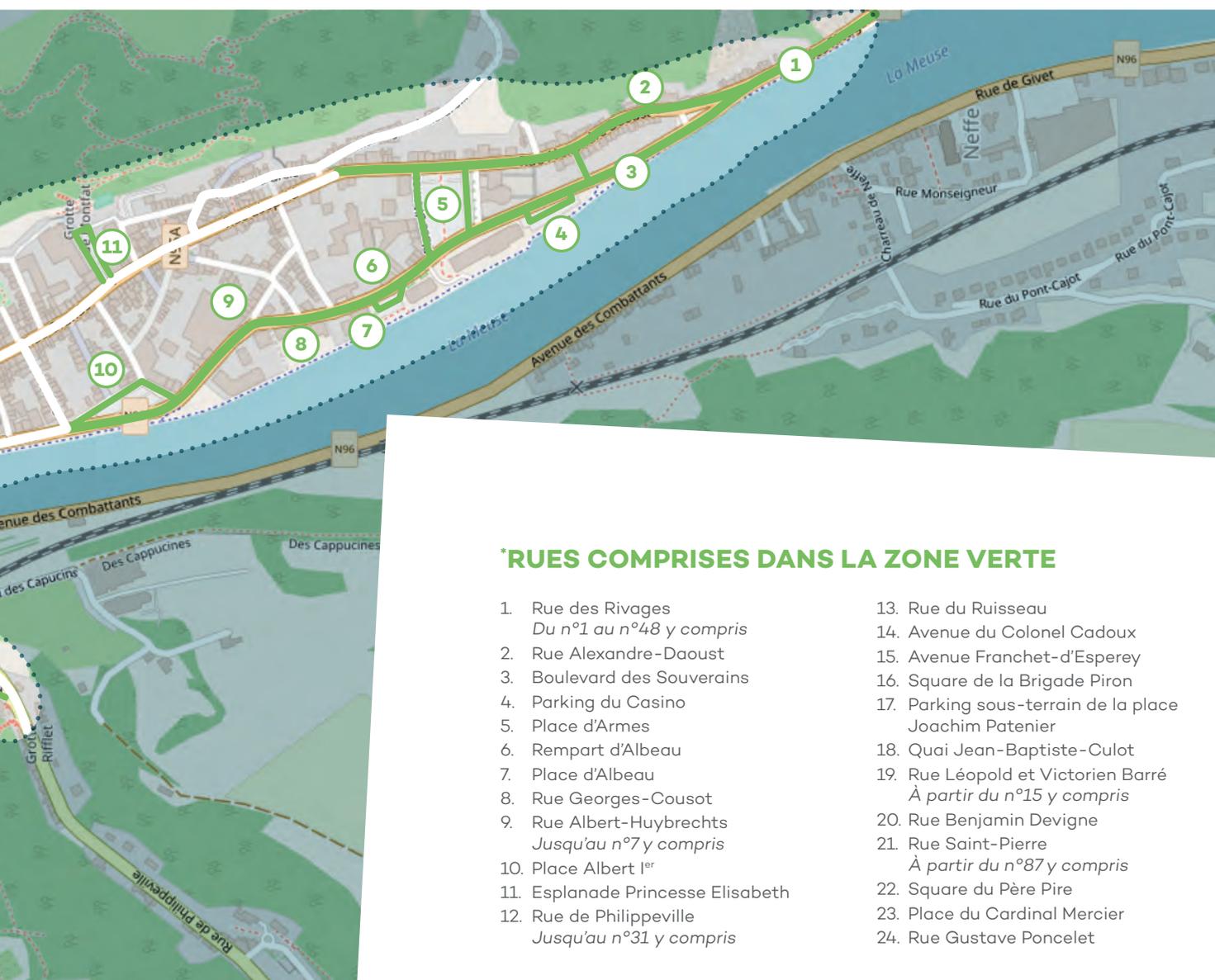
Grâce à ma carte «Habitant», je peux stationner gratuitement dans les rues comprises dans la zone verte*, pour une durée illimitée, soit 7 jours/7 et durant toute l'année.

Le parking Patenier, la Place Albert 1^{er} et l'Esplanade Princesse Elisabeth, actuellement payants, seront désormais gratuits pour vous.

Si je souhaite stationner en dehors des zones précitées, ma carte «Habitant» n'est pas valable.

COMBIEN COÛTE LA CARTE «HABITANT» ET QUELLE EST SA DURÉE DE VALIDITÉ?

- **Véhicule standard:** Gratuit
- **Véhicule > 4,9m de long:** 100€/an
- **Validité:** 1 an, renouvelable



*RUES COMPRISES DANS LA ZONE VERTE

- | | |
|--|---|
| 1. Rue des Rivages
<i>Du n°1 au n°48 y compris</i> | 13. Rue du Ruisseau |
| 2. Rue Alexandre-Daoust | 14. Avenue du Colonel Cadoux |
| 3. Boulevard des Souverains | 15. Avenue Franchet-d'Esperey |
| 4. Parking du Casino | 16. Square de la Brigade Piron |
| 5. Place d'Armes | 17. Parking sous-terrain de la place Joachim Patenier |
| 6. Rempart d'Albeau | 18. Quai Jean-Baptiste-Culot |
| 7. Place d'Albeau | 19. Rue Léopold et Victorien Barré
<i>À partir du n°15 y compris</i> |
| 8. Rue Georges-Cousot | 20. Rue Benjamin Devigne |
| 9. Rue Albert-Huybrechts
<i>Jusqu'au n°7 y compris</i> | 21. Rue Saint-Pierre
<i>À partir du n°87 y compris</i> |
| 10. Place Albert 1 ^{er} | 22. Square du Père Pire |
| 11. Esplanade Princesse Elisabeth | 23. Place du Cardinal Mercier |
| 12. Rue de Philippeville
<i>Jusqu'au n°31 y compris</i> | 24. Rue Gustave Poncelet |

Je suis riverain.e du centre de Dinant

Actuellement, tous les habitants du centre-ville n'ont pas droit à la carte «Riverain», et ceux qui y ont droit doivent encore payer 1€/jour. Grâce au nouveau plan de stationnement, tous les riverains du centre pourront stationner gratuitement.

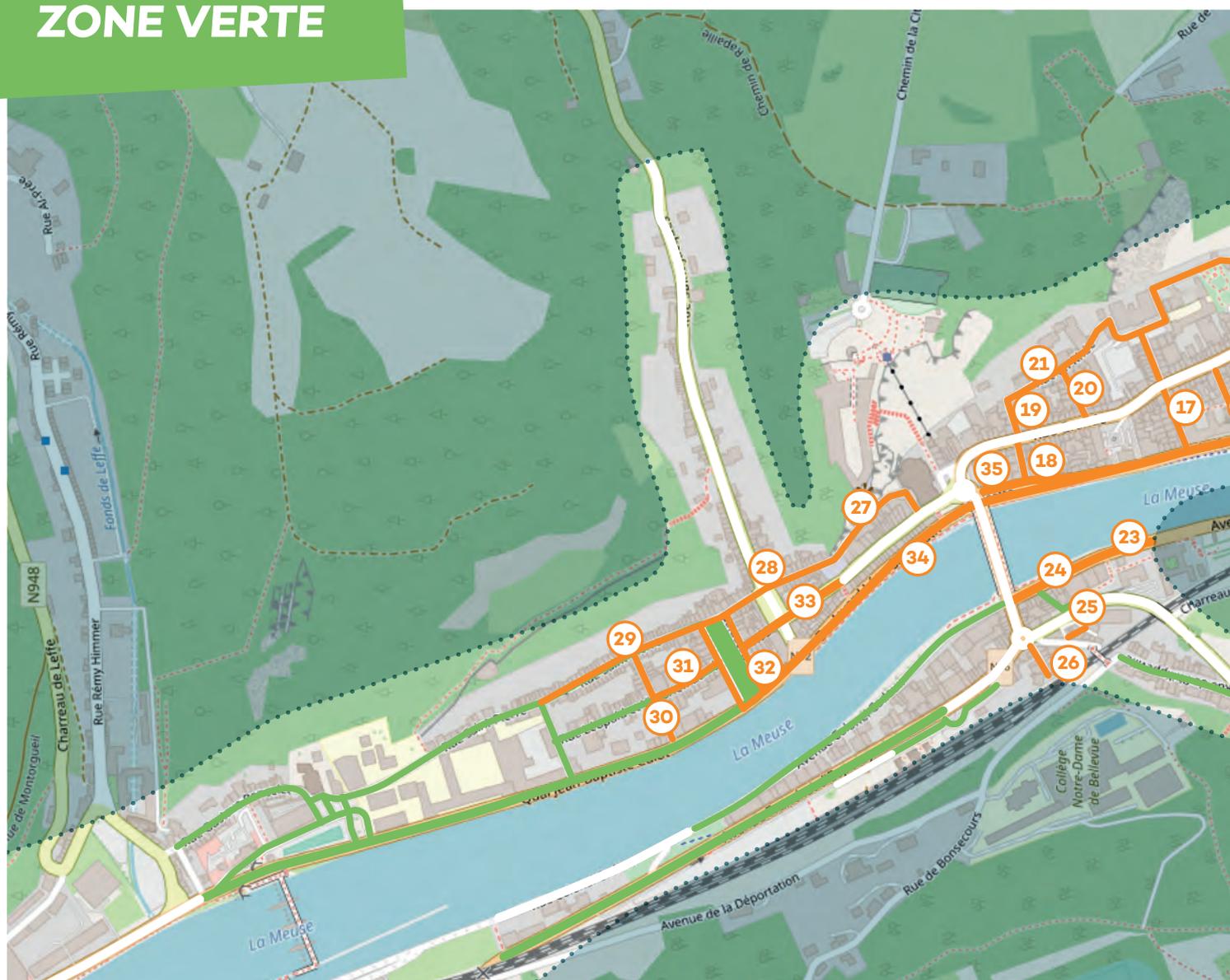
ZONE ORANGE



ZONE VERTE

COMMENT AVOIR DROIT À LA CARTE «RIVERAIN»?

Je suis considéré comme «Riverain» si j'habite à l'intérieur de la zone contrôlée soulignée en pointillés: je suis donc domicilié en zone verte, en zone orange, en zone rouge, rue Saint-Jacques (jusqu'au n°164 celui-ci y compris) ou rue Montagne de la Croix (jusqu'au n°50, celui-ci y compris). Je peux introduire une demande auprès de l'opérateur pour recevoir ma carte de stationnement.



OÙ PUIS-JE STATIONNER GRATUITEMENT?

Grâce à ma carte «Riverain», je peux stationner **gratuitement** dans toutes les zones orange et verte reprises sur la carte, pour une durée illimitée, soit 7 jours/7 et durant toute l'année.

Si je souhaite stationner en dehors des zones précitées, ma carte «Riverain» n'est pas valable. Je dois donc payer uniquement si je stationne en zone rouge (voir p.10).

COMBIEN COÛTE LA CARTE «RIVERAIN» ET QUELLE EST SA DURÉE DE VALIDITÉ?

- **Véhicule standard:** Gratuit
- **Véhicule > 4,9m de long:** 100€/an
- **Validité:** 1 an, renouvelable

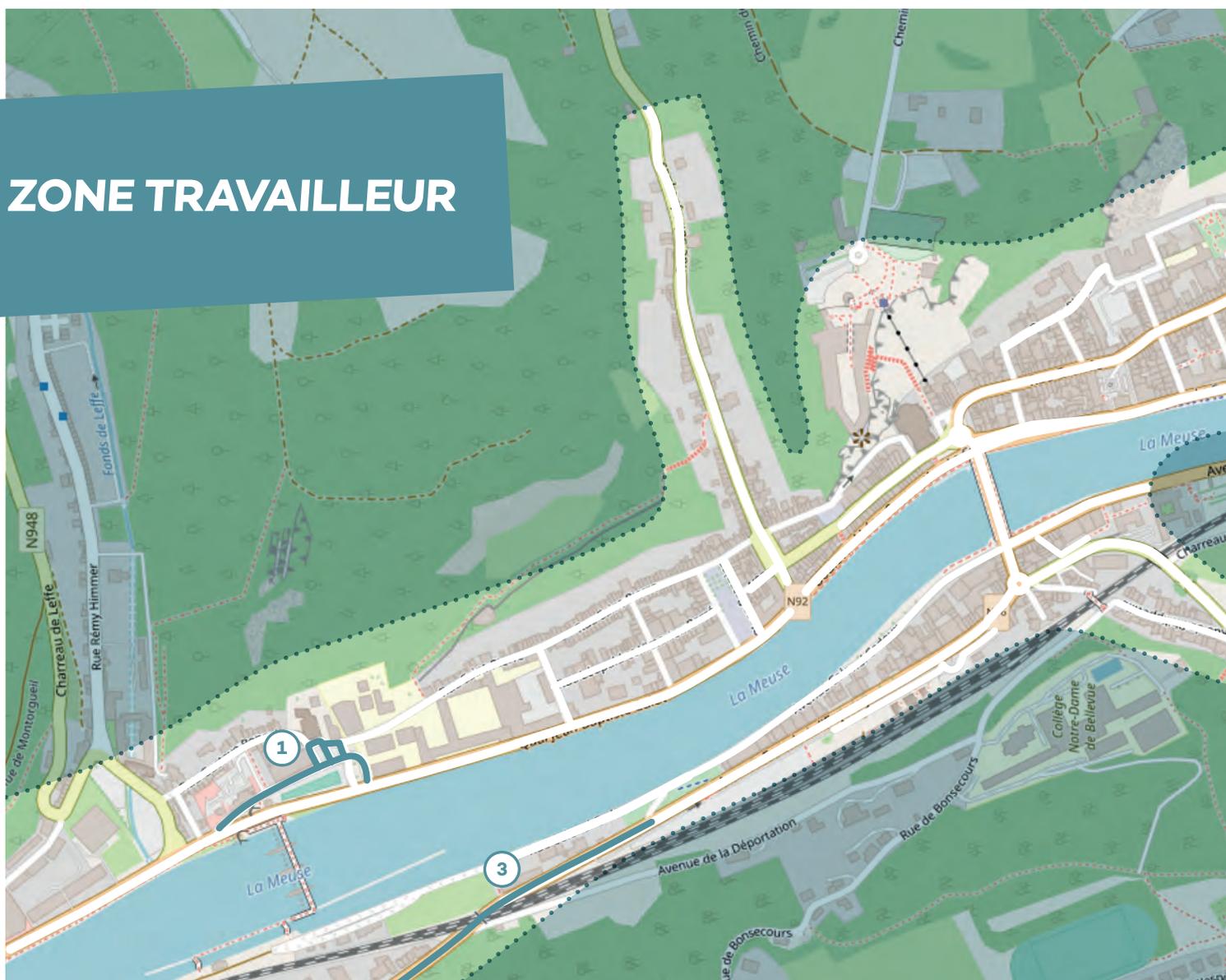


RUES SPÉCIFIQUES AUX RIVERAIN.E.S: LA ZONE ORANGE

- | | | |
|--|---|--|
| 1. Rue Léopold | 14. Rue de la Barque | 25. Rue des Gruziats |
| 2. Rue Saint-Roch | 15. Rue Wiertz | 26. Charreau Saint-Médard |
| 3. Rue Courte Saint-Roch | 16. Rue du Collège | 27. Rue sous-les-Roches |
| 4. Rue Pont-en-Isle | 17. Rue du Palais-de-Justice | 28. Rue Petite |
| 5. Rue des Trois-Escalabelles | 18. Rue Coster | 29. Rue Saint-Pierre
Jusqu'au n°85 |
| 6. Parking communal « Hôtel des Ardennes » | 19. Rue Ernest-Le-Boulengé | 30. Rue des Orfèvres |
| 7. Rue Montagne de la Croix
Jusqu'au n°50 y compris | 20. Rue de Maibes | 31. Rue Léopold-et-Victorien Barré
Jusqu'au n° 13 y compris |
| 8. Rue de la Grêle | 21. Rue en-Rhée | 32. Place Joachim-Patenier |
| 9. Rue Edouard-Dupont | 22. Rue Saint-Michel
Y compris le parking du conservatoire | 33. Rue Adolphe-Sax
Au-delà du n°40 |
| 10. Parking « des Arbalétriers » | 23. Avenue des Combattants
Jusqu'au n°20 y compris | 34. Boulevard Léon-Sasserath |
| 11. Rue Saint-Menge | 24. Parking Saint-Médard
Avenue des Combattants | 35. Avenue Winston-Churchill |
| 12. Place Saint-Nicolas | | |
| 13. Rue des Fossés | | |

SONT ÉGALEMENT ACCESSIBLES GRATUITEMENT AUX RIVERAINS LES RUES DE LA ZONE VERTE (VOIR P. 5)

ZONE TRAVAILLEUR

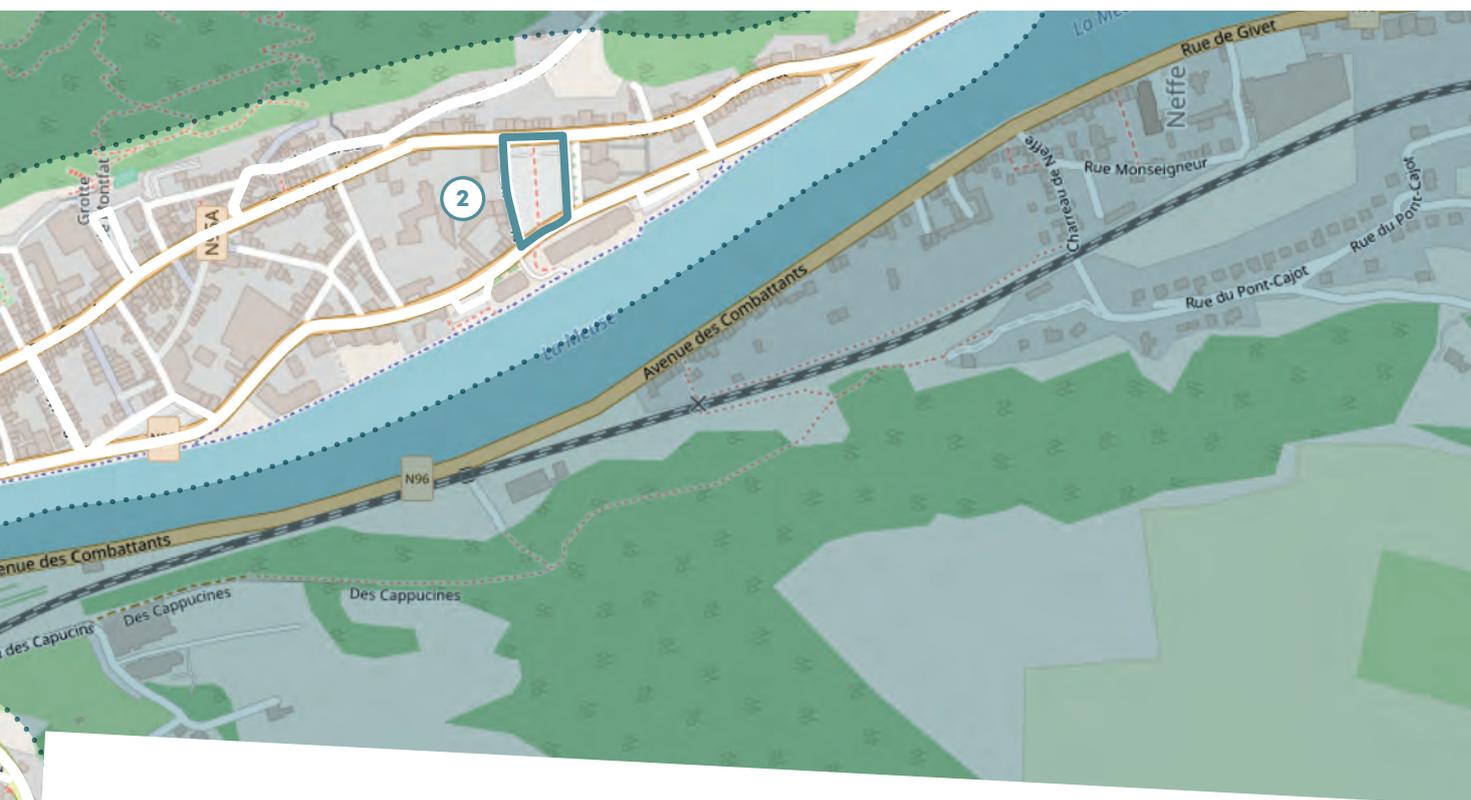


Je travaille à Dinant

Chaque jour, vous rejoignez le centre de Dinant pour y travailler. Que vous préféreriez arpenter les rues de notre jolie ville pour rejoindre votre lieu de travail ou qu'au contraire, vous appréciez vous stationner à proximité, nous avons développé **deux solutions** vous permettant de stationner

gratuitement: la carte «Travailleur» **gratuite** et la carte «Travailleur» **payante**. En dehors des zones reprises ci-dessous, les cartes «Travailleur» ne sont pas valables.





Carte «Travailleur»

GRATUITE

PAYANTE

Bénéficiaires

Je suis considéré comme «Travailleur» si je travaille dans un établissement ou une administration dont le siège d'exploitation est situé dans la zone contrôlée, à l'intérieur de la zone pointillée.

Je peux recevoir une carte «Travailleur» gratuite auprès du responsable identifié au sein de l'établissement ou de l'administration dans lequel je travaille, qui se chargera d'introduire la demande auprès de l'opérateur.

Je peux demander une carte «Travailleur» payante pour bénéficier d'une place de stationnement proche de mon lieu de travail, soit à 400 mètres maximum de celui-ci.

Zone de stationnement gratuit

Je peux stationner gratuitement dans les zones ci-dessous, pour une durée illimitée, soit 7 jours/7 et durant toute l'année:

1. Place Cardinal Mercier (et plus loin vers Yvoir)
2. Place d'Armes (et plus loin vers Anseremme)
3. Avenue Franchet d'Esperey À partir de la sortie de l'Avenue Cadoux

Je peux stationner gratuitement dans la zone qui m'aura été attribuée en fonction de mon lieu de travail, soit à 400 mètres maximum de celui-ci, pour une durée illimitée, soit 7 jours/7 et durant toute l'année.

Ces espaces de stationnement gratuits dépendent également du nombre de demandes introduites.

Coût et validité de la carte

- Véhicule standard: gratuit
- Véhicules de plus de 4,9 mètres de long: 100€/an
- Validité: 1 an, renouvelable

- Véhicule standard: 120€/ an
- Véhicules de plus de 4,9 mètres de long: 220€/an
- Validité: 1 an, renouvelable

Je souhaite faire mes achats en ville

Bienvenue en zone rouge, une zone développée pour soutenir le commerce local et pour permettre aux commerçants d'accueillir leurs visiteurs dans les meilleures conditions.

En dehors de cette zone, 27 emplacements de stationnement «Achat-minute» ont été créés.

Ils sont identifiables grâce à un marquage au sol spécifique. Ces places intelligentes détectent la présence de véhicule et calculent leur durée de stationnement.

OÙ PUIS-JE STATIONNER ET À QUEL TARIF?

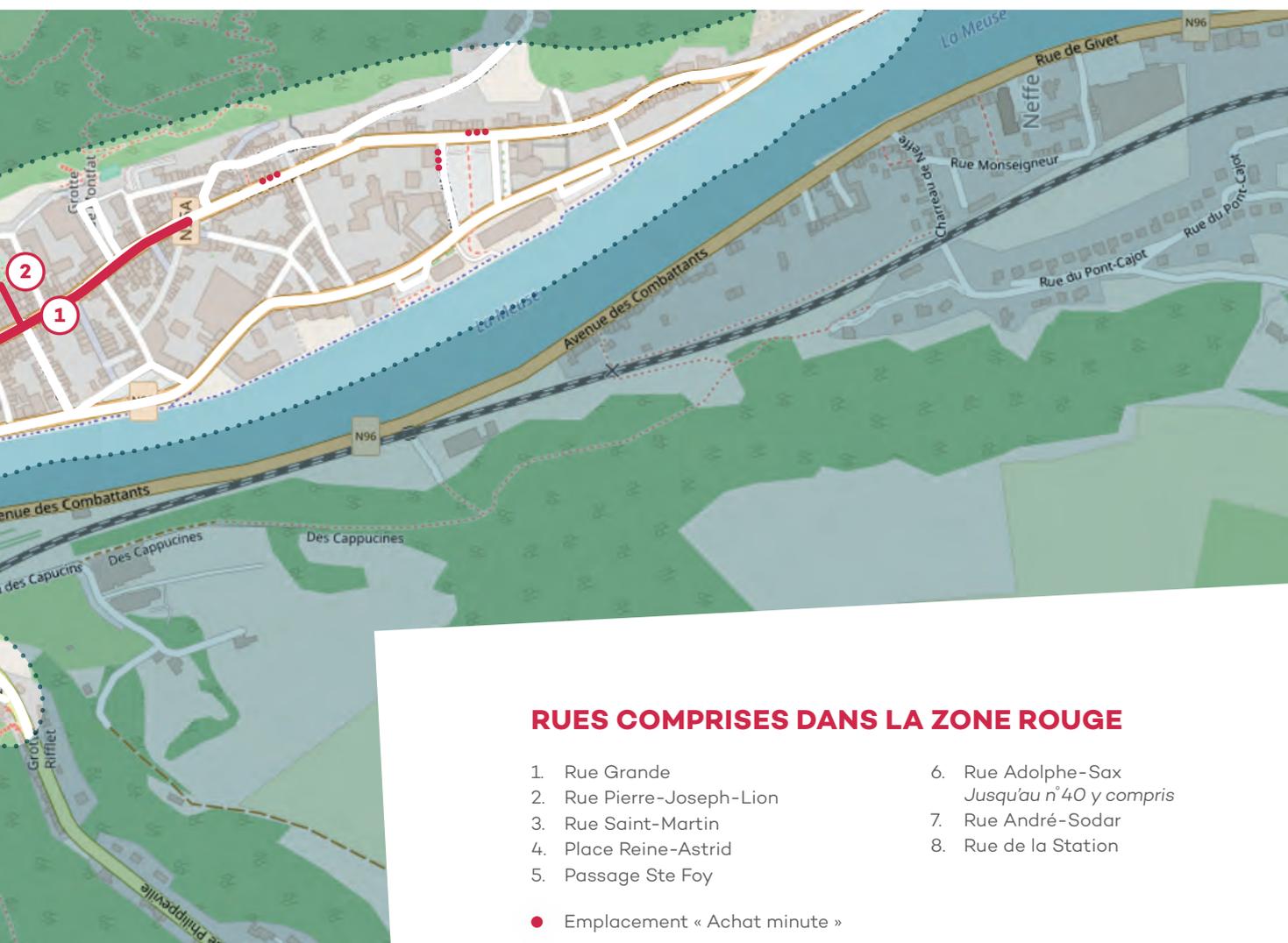
Dans cette zone, le stationnement payant est réglementé selon le tableau ci-contre:

ZONE ROUGE

payante par tous sauf les personnes à mobilité réduite (avec carte sur le pare-brise) et les professionnels repris sur le règlement redevance munis d'une carte payante



	ZONE ROUGE	ZONE ACHAT MINUTE
Horaire	<ul style="list-style-type: none"> • 9h-12h et 13h30-17h 7jrs/7, 365 jours/365 	<ul style="list-style-type: none"> • 9h-17h 7jrs/7, 365 jours/365
Durée de stationnement maximale	<ul style="list-style-type: none"> • 3 heures consécutives 	<ul style="list-style-type: none"> • 30 minutes
Prix	<ul style="list-style-type: none"> • Gratuit les 30 premières minutes • Gratuit pour tout le monde de 12h à 13h30 • 0,50€/1 h de stationnement • 2€/2h de stationnement • 3,5€/3h de stationnement 	<ul style="list-style-type: none"> • Gratuit uniquement 30 minutes • En cas de dépassement de la durée autorisée pour le stationnement, l'utilisateur s'expose à payer la redevance forfaitaire (voir ci-après)
Moyens de paiement	<ul style="list-style-type: none"> • Monnaie, cartes bancaires & applications de paiement 	
Redevance forfaitaire en cas d'absence de ticket de stationnement	<ul style="list-style-type: none"> • 25€ • 50€ pour véhicule > 4,9m de long ou de +3,5 T 	



RUES COMPRISES DANS LA ZONE ROUGE

- | | |
|---------------------------|--------------------------|
| 1. Rue Grande | 6. Rue Adolphe-Sax |
| 2. Rue Pierre-Joseph-Lion | Jusqu'au n° 40 y compris |
| 3. Rue Saint-Martin | 7. Rue André-Sodar |
| 4. Place Reine-Astrid | 8. Rue de la Station |
| 5. Passage Ste Foy | |

● Emplacement « Achat minute »

Je suis en situation de handicap

Je dispose d'une carte européenne de stationnement délivrée par le SPF Sécurité sociale. En affichant clairement ma carte «Handicap» sur le pare-brise de mon véhicule, je peux me garer gratuitement partout à Dinant pour une durée illimitée, soit 7 jours/7 et durant toute l'année.



Hormis les cartes PMR, l'identification des véhicules se fera par le numéro de plaque. Aucune carte physique ne sera délivrée.

Je suis un.e prestataire de soins

COMMENT AVOIR DROIT À LA CARTE «AIDE À LA PERSONNE»?

Je suis considéré comme:

- **Prestataire de soins médicaux** si je suis médecin généraliste, infirmier.e, kinésithérapeute et que je prodigue des soins au domicile de mes patients sur le territoire de Dinant. Je peux recevoir ma carte de stationnement «Aide à la personne» en introduisant la demande auprès de l'opérateur. Je dois fournir la preuve que je dispose d'un numéro INAMI, que je suis agréé.e par la fédération professionnelle de prestataires de soins, que j'exerce mon activité en tout ou en partie sur le territoire de Dinant.
- **Prestataire de soins d'aide à la personne** si je suis aide-familiale ou aide-séniors. Je peux obtenir ma carte de stationnement «Aide à la personne» en introduisant la demande auprès de l'opérateur, et fournir la preuve que je dispose d'un diplôme d'aide-familiale ou d'aide-senior, et une attestation de mon employeur prouvant que j'exerce mon activité en tout ou en partie sur le territoire de Dinant.



OÙ PUIS-JE STATIONNER GRATUITEMENT?

La carte «Aide à la personne» me permet de stationner gratuitement partout à Dinant, pour la durée de mes prestations, **7 jours/7 et durant toute l'année**. Je dois alors ajouter la mention «en cours d'intervention» et le disque bleu avec l'heure d'arrivée sur mon pare-brise.

COMBIEN COÛTE LA CARTE «AIDE À LA PERSONNE» ET QUELLE EST SA DURÉE DE VALIDITÉ?

- **Véhicule standard:** 100€/an
- **Véhicule > 4,9m de long:** 200€/ an
- **Validité:** 1 an, renouvelable

Je gère un restaurant

COMMENT AVOIR DROIT À LA CARTE «RESTAURANT» ?

Je peux bénéficier d'une carte «Restaurant» si je suis une entreprise ou un indépendant de la restauration et que j'offre un service de livraison de plats à domicile. Pour recevoir ma carte de stationnement, je dois introduire la demande auprès de l'opérateur et fournir les statuts de la Société ou un extrait de la Banque Carrefour des Entreprises, le code N.A.C.E correspondant à l'activité et une copie de la carte d'identité.

OÙ PUIS-JE STATIONNER GRATUITEMENT ?

Grâce à ma carte «Restauration» et dans le cadre de mon activité, je peux stationner gratuitement à Dinant pendant la durée de livraison, **7 jours/7 et durant toute l'année.**

COMBIEN COÛTE LA CARTE «RESTAURATION» ET QUELLE EST SA DURÉE DE VALIDITÉ ?

- **Uniquement véhicule utilitaire lettré aux couleurs de l'entreprise: 600€/an**
- **Véhicule > 4,9m de long: 700€/an**
- **Validité: 1 an, renouvelable**



Je dois effectuer une livraison en ville

La zone de livraison est réservée aux livreurs et ne peut être occupée qu'en dehors des heures fixées par le règlement complémentaire de circulation relatif à cette zone et affichées par un panneau de signalisation. En cas de stationnement irrégulier, l'utilisateur devra s'acquitter d'une redevance de 50€.



J'ai un véhicule électrique

Conscients des nouveaux enjeux liés à la mobilité, notamment en matière d'électrification des véhicules, nous facilitons les possibilités de chargement des batteries électriques sur le territoire de la commune. À cette fin, nous avons prévu une zone de chargement électrique. Le stationnement y est autorisé pour autant que l'usager dudit véhicule soit connecté et qu'il procède au raccordement

physique de son véhicule à la borne électrique. Pour tout stationnement sur cette zone par un véhicule non électrique ou par un véhicule électrique non raccordé, l'usager s'expose au paiement d'une redevance de 35€.



Une solution pour vos visiteurs: la carte « Visiteur »



Vous vivez au centre-ville de Dinant ? Vos visiteurs peuvent désormais vous rendre visite **à prix réduit**. En apposant sur leur pare-brise la carte «Visiteur» que vous aurez reçue gratuitement, ils pourront stationner dans les zones précitées pour un montant de 3€ par véhicule et par jour.

Tarif des zones réglementées

	Horaire	Durée de stationnement maximale	Prix	Moyens de paiement	Redevance forfaitaire en cas d'absence de ticket de stationnement
ZONE VERTE	9h-17h, 7jrs/7, 365 j./365	Illimitée	0,75€/h	Cartes bancaires Applications de paiement	25€ 50€ pour véhicule > 4,9m de long ou de +3,5 T
ZONE ORANGE	9h-17h, 7jrs/7, 365 j./365	Illimitée	1€/h	Cartes bancaires Applications de paiement	25€ 50€ pour véhicule > 4,9m de long ou de +3,5 T
ZONE ROUGE	9h-12h 13h30-17h, 7jrs/7, 365 j./365	3 heures consécutives	Gratuit: - les 30 premières minutes - pour tout le monde de 12h à 13h30 0,50€/1h de stationnement 2€/2h de stationnement 3,5€/3h de stationnement	Monnaie Cartes bancaires Applications de paiement	25€ 50€ pour véhicule > 4,9m de long ou de +3,5 T

Je peux donc stationner **gratuitement** dans ces zones de **17h01 à 8h59, 7 jours/7 et durant toute l'année** sans devoir apposer un ticket de stationnement.



Dinant
LA VOIX CUIVRÉE



Dinant fête la musique !

Les 23 & 24 juin et 1er juillet 2023

Trois jours de festivités et une foultitude de concerts entièrement gratuits vous attendent sur deux sites dinantais d'exception : le kiosque « Le Tour de monsieur Sax » et la Citadelle.

Mise en musique par la Ville de Dinant et tous les partenaires dinantais dédiés à la musique, cette fête proposera tout un éventail (f)estival : de la pop au rock, en passant par la chanson française, la musique classique ou encore le rap, sans oublier le jazz et les harmonies.

VENREDI 23 JUIN : KIOSQUE

- 🎵 À 19h30 : **FREYD !** ou quand les ondulations plaintives de l'accordéon flirtent avec les notes cuivrées du saxophone. Deux instruments qui se cherchent, se chauffent, se charment et se chevauchent.
- 🎵 À 21h00 : le jazz entre en pistes et en kiosque avec **NØ Steam**. A travers un tout nouveau set de compositions, ce groupe belge, mélange de jazz, funk et hip-hop, nous plonge dans la fièvre de la période électro-jazz en y mêlant des influences très contemporaines. Un groove magnétique qui passe par des improvisations bouillonnantes et des cuivres percutants.

SAMEDI 24 JUIN : KIOSQUE

- 🎵 **Ateliers musicaux parents-bébé** : un moment convivial à la découverte de la musique, permettant partage et complicité avec votre bébé (de 9 mois à 2 ans). Séances à 10h00 et à 11h00 – Centre Culturel (Salle Sax) – Réservation obligatoire au 082/21.39.39.
- 🎵 **L'Orchestre d'Harmonie du Conservatoire Adolphe Sax** (13h00) pour un concert original réunissant plus d'une quarantaine d'élèves (tous âges confondus) issus des implantations de Florennes, Couvin, Godinne, Beauraing et Dinant.
- 🎵 **Pape de la Kora** (14h45) proposera un répertoire de chansons issues de la tradition métissée des peuples d'Afrique de l'Ouest. Tantôt explosives, tantôt intimistes, ces mélodies bouleversent et touchent inévitablement en plein cœur. Si la musique avait des couleurs, ce serait celles de Pape de la Kora.
- 🎵 **Le quatuor à cordes ALFAMA** (16h15) : Suite au succès de leur dernier CD « Still Schubert », ayant remporté une octave de la musique, le quatuor a enregistré, en ce début d'année, un nouvel album consacré à Schumann et Mendelssohn. Il nous en proposera de larges extraits avec une finesse virevoltante et une justesse de ton incomparable.
- 🎵 **What the Funk** (17h45) : Cette formation de 9 musiciens vous fera palpiter sur une rythmique ensorcelante pour un voyage fiévreux à travers l'histoire du groove des 60's à aujourd'hui. Vos tympans vont vibrer à vous en faire oublier toute grisaille mélodique.
- 🎵 **Antoine ARMEDAN** (19h30) : De la pop. Du folk. Du français. De la vie. Voilà à quoi l'on pourrait résumer le projet d'Antoine Armedan. Auteur-compositeur et interprète belge, amoureux des mots et des mélodies et récompensé par de nombreux prix, plébiscité par les radios, il a notamment fait les premières parties de Louis Chedid, Les Innocents, Les Frangines, Debout sur le Zinc, Saule, Suarez... Venez applaudir cet artiste bourré d'humanité et de sincérité.

🎵 **FURIO** (20h30) : Du rap comme on l'aime : plaisant, facétieux et direct. Furio c'est d'abord un concentré d'énergie qui révèle son plein potentiel sur scène. Des mots propulsés en saccades pour mieux rimer en cascades. Si vous n'aimez pas le rap, c'est râpé ! Car seuls les idiots n'aiment pas Furio !

🎵 **Gustave Brass Band** (21h30) : des compositions cuivrées saupoudrées d'ingrédients électro, techno, rap, rock et funk. Une bande de musiciens qui chauffent leurs marceles en mettant le feu à la scène. Ça va virevolter dans tous les coins... même si le kiosque est circulaire !

🎵 **DJ Young T** (23h00) : Plus qu'un DJ made in Dinant, un DJ mad in Dinant qui vous fera danser sur les hits du moment mais aussi sur les indémodables! Des mains en or sur des vinyles de platine !

À plusieurs reprises, sur l'Esplanade, la compagnie **Voilà l'enchantement** vous invitera dans son monde poétique et loufoque. Des clowneries sans mots qui parlent à tout le monde, petits et grands, dans une atmosphère burlesque digne des vieux films des années 30.

DIMANCHE 1er JUILLET : CITADELLE

Dès 11h00, les élèves et les professeurs du **Conservatoire Adolphe Sax** de Dinant performeront dans la cour intérieure de cette forteresse prestigieuse qu'est la Citadelle de Dinant, sur le point de vue, sur le glacis, dans les casemates et sous la barbacane.

L'entrée sera gratuite au public de Dinant fête la musique.

Et, en avant-première de ces festivités musicales :

LE DIMANCHE 18 JUIN à 15h30, dans le cadre de « Foy Notre-Dame 400ième », la chorale **SPIVAIMO** interprétera de subtiles polyphonies rarement chantées. Car ce chœur aime découvrir et faire découvrir de passionnantes compositions, parfois méconnues, même si elles sont signées Rossini, Rachmaninov ou Tchaïkovski. En apothéose : la création d'une œuvre pour saxophone et chœur : « Prière à Notre-Dame de Foy » écrite spécialement pour l'occasion !

Le programme détaillé est à découvrir sur www.dinant-musique.be et sur la page Facebook Dinant fête la musique.

Un événement orchestré par l'Association Internationale Adolphe Sax, le Centre culturel de Dinant, la Citadelle de Dinant, le Conservatoire Adolphe Sax, Dinant Creative Factory, le DJazz Festival, le Festival de l'Été Mosan, le Royal Syndicat d'Initiative de Dinant et la Ville de Dinant. Avec le soutien de la Ville de Dinant et de Nostalgie.

Les Dimanches de Monsieur Sax



En préambule apéritif de cette année qui connaîtra son apothéose lors du 8ème Concours International, Dinant célébrera le saxophone, version populaire et ensoleillée, durant les 8 dimanches de l'été. La Meuse prendra alors un air de fête et, de 14h à 17h, la sonorité rauque du saxophone envahira places et rues de la cité mosane.

Le départ de chaque **Dimanche de Monsieur Sax** se situe sur la place Saint-Nicolas puis les musiciens rejoignent les quais pour poursuivre leur sérénade en ralliant la maison natale du génial dinantais (37 rue Sax). Ces petits concerts déambulatoires sont bien évidemment **gratuits**.

Comme le veut la tradition, le premier Dimanche de Monsieur Sax (le 9/07 à 14h) se déroulera, en statique, au kiosque avec un orchestre tout droit venu d'Angleterre: The Invicta Jazz Orchestra.

Puis :

- le 16/07: The Magic Jazz Band ;
- le 23/07: The Dixie Boys Band ;
- le 30/07: The Pajot Swing Jazzband ;
- le 06/08: Les Croqu'noires ;
- le 13/08: The Dixie Boys Band ;
- le 20/08: The Magic Jazz band.

Et, dans le cadre des festivités liées au 400e anniversaire de l'érection de l'église de Foy Notre-Dame, le 03/09 : Les Croqu'noires, au cœur du village marial.

8^{ème} Concours International Adolphe Sax: appel aux familles d'accueil et aux bénévoles

Tous les quatre ans, les meilleurs saxophonistes du monde rejoignent Dinant afin de décrocher le titre prestigieux de Lauréat du Concours International Adolphe Sax. Pour cette 8^{ème} édition, qui se déroulera du mardi 31 octobre au samedi 11 novembre 2023, ils seront 96 (18 jeunes filles pour 78 garçons), venant de 19 pays différents, à briguer une place en finale.

Leur venue est possible grâce à tous les gens qui gravitent autour du concours. Appel est lancé **aux familles** qui accepteraient d'offrir à ces jeunes musiciens le logement, les repas et les transports pour les répétitions et les épreuves. Mais aussi à toutes les **bonnes volontés**. Que ce soit pour une heure, une journée ou durant toute la quinzaine du concours, **chaque aide est précieuse**. D'avance, nous remercions tous ceux qui, par leur engagement, leur sourire, leur aide, permettront à ce projet de se concrétiser sur le terrain.

Contactez-nous au 082/21.39.39, sur sax.dinant.be/concours ou via info@sax-dinant.be pour plus d'informations ou pour vous inscrire dès à présent !



Foy Notre-Dame, 400 ans de patrimoine

Foy Notre-Dame fête cette année les 400 ans de l'édification de l'église dédiée à Notre-Dame de Foy, et par-là même, les 400 ans de la naissance du village autour de cet édifice.

Un "Comité Foy 400ème" a été mis en place, rassemblant des membres du comité du village "Le Pèlerin", du conseil de Fabrique de Foy et des villageois intéressés, afin d'établir un programme festif, autant culturel que cultuel ou sportif et populaire.

Ainsi y trouvent place conférences, concerts, exposition permanente, marché artisanal, brocante, marche sportive, procession et pèlerinages. Infos sur la page Facebook : « **Foy Notre-Dame/400ème anniversaire** »

Conférence

Vendredi 21 avril à 19h « Découverte du sanctuaire de Foy Notre-Dame : un manifeste contre les Protestants » par Christian PACCO.

Brocante

Samedi 29/04/23 à partir de 6 heures. Organisation : Comité Le Pèlerin.

Concert apéritif

Samedi 29/04/23 de 11h30-12h30 : par l'Orchestre d'harmonie du Conservatoire A. Sax de Dinant.

Concert de prestige

Jeudi 18/05/23 à 15h30 avec l'Orchestre de Chambre « Cascophil », Eliane REYES (piano) et Asya FATAYEVA (saxophone) avec la collaboration du Centre Culturel de Dinant et l'Association Internationale Adolphe Sax.

Conférence

Vendredi 26/05/23 à 19h00: « Que sont devenus les Comtes et Princes de Löwenstein / Rochefort ? » par le

Prince Aloïs zu Löwenstein.

Pèlerinages

Lundi 29/05/23 dès 7h30 : Pèlerinages de Rochefort en armes (présence des chevaux et canons) et de Houyet.

Conférence

Vendredi 09/06/23 à 19h00 : « Mais que s'est-il donc passé à Foy Notre-Dame le 6 juillet 1609 ? Analyse d'un récit merveilleux et d'une statuette énigmatique » par Christian PACCO

Marché artisanal

Dimanche 18/06/23 à partir de 10h. Organisation : Royal Syndicat d'initiative.

Concert

Dimanche 18/06/23 à 15h30 : par la Chorale SPIVAIMO (Marie-Claude REMY)

Concert

Samedi 22/07/23 à 15h00 Concert de l'Eté Mosan Elise Bertrand (violon) et Kojiro Okada (piano)

Messe et Procession de l'Assomption

Mardi 15/08/23 à 10h présidées par Mgr WARIN

Spectacle historique

Vendredi 18/08 - Samedi 19/08 - Dimanche 20/08/23 à 21h00 par la Compagnie du Rocher Bayard (Bruno Mathelart)

Marche sportive

Dimanche 03/09/23 Foy-Vèves-Foy en association avec les Dimanches sportifs de Dinant

Pèlerinage

Dimanche 17/09/23 à 10h00 Pèlerinage du Doyenné de Dinant

Conférence

Samedi 21/10/23 à 15h00 : « L'influence des jésuites à Dinant et Foy Notre-Dame dès le 17^e siècle » par Axel TIXHON

Exposition permanente du 14 avril au 29 mai - Jardins de l'Eglise « Il était une fois Compostelle et Foy » exposition proposée par la Province de Namur.

Le mot du Conservatoire



« En vacances, l'esprit libre, les idées viennent à foison. L'imagination est une machine qu'il faut aérer souvent »

Alexis MICHALIK – Le Figaro

Dans quelques semaines ce sera le « grand départ ».

Certains recherchent avec impatience le last-minute à bas prix, promettant soleil, sable chaud, buffets variés, « coquillages et crustacés » ...

D'autres préféreront, sac à dos bien rempli, gravir de hautes montagnes ou titiller saumons, brochets, carpes et truites arc-en-ciel le long d'une « rivière insolente ». Les départs sont donc très variés.

Au Conservatoire, il en va de même car 53 de nos élèves termineront leur

cycle de Formation musicale.

A ce chiffre, il convient d'ajouter aussi quelques instrumentistes, danseuses et comédiens.

Que d'aventures ! Que de rencontres partagées durant leurs dix années d'apprentissage !

Dès septembre ils emprunteront d'autres chemins : université, haute école, conservatoire royal, Imep, enseignement technique ou artistique, accès à une profession, fiançailles...

Un livre, une musique, un bon vin, une randonnée à vélo, une balade en forêt, une rosace ensoleillée, le sourire d'un nourrisson... que d'opportunités pour voyager tout simplement !

Chaque journée est « voyage », et les idées ne peuvent venir à foison

qu'avec un esprit libre..

Chaque « voyage » est vécu au Conservatoire comme un « bol d'airs » qui conjugue harmonieusement, et de semaine en semaine, les trois domaines enseignés (musique, danse et parole) dans une même symphonie.

Bémols, bécarres et dièses, arabesques, révérences ou « sauts de chat », dialogues et rimes font ainsi écho à ces belles paroles de Gilbert Bécaud : « Moi, je suis l'homme, et toi, tu es la musique. Et je t'aime éperdument, je t'aime depuis tout le temps ». Et pour vous, en voyage, de quel amour s'agit-il ?

Chers voyageurs, bel été à vous !

Jean-Luc LEPAGE- Directeur f.f.

COMMERCE

Ça bouge à Dinant !

La Colonie - brasserie
Place Baudouin 1er, 3
5500 Anseremme
082/39.05.68
bienvenue@la-colonie.be

La Colonie d'Anseremme

Nouveau concept

L'Art Home - fleuristerie
Rue Grande, 142
5500 Dinant
082/40.04.78
l.art.home@hotmail.com
www.larthome.com

L'Art Home

Tea-Room by Mamamia – glacier – crêperie – petite restauration
Avenue Winston Churchill, 3
5500 Dinant
0468/38.52.20
tearoomdinant@gmail.com

Tea-Room BY Mamamia

Nouvelle adresse

Boucherie Gilain
Grand'route de Ciney, 25
5503 Sorinnes
082/22.31.59
boucheriegilain@hotmail.com

Boucherie Gilain - Leboutte Bruno



À la recherche d'activités pour vos enfants cet été à Dinant?

Scannez ce code et retrouvez l'ensemble des activités proposées pour les enfants de 3 à 12 ans dans votre commune !



Tanguy VANDEPLAS
Coordination ATL Dinant

☎ 082 40 48 59 📠 0474 98 42 81 📧 atl@dinant.be / atl.dinant@coala.be

Rue Léopold, 1/3 - 5500 Dinant

RPM Nivelles 0435075583 - CBC : BE03 73201125 5384

WWW.COALA.BE

COALA traite vos données personnelles conformément à la réglementation en vigueur en matière de protection de données à caractère personnel (RGPD). Vous pouvez dès lors consulter notre Déclaration de politique de confidentialité et, à tout moment, accéder aux informations vous concernant, les rectifier, les récupérer, les transférer, les supprimer ou exercer votre droit d'opposition en vous adressant à : info@coala.be

Avant d'imprimer, pensez à l'environnement.

La Ville de Dinant – via son service Accueil Temps Libre – souhaite éditer une brochure à destination de la jeunesse reprenant toute l'offre scolaire, extra-scolaire, sportive, culturelle, mouvement de jeunesse, aide aux parents, ... sur le territoire communal.

Si vous souhaitez que les informations concernant votre organisation apparaissent dans cette brochure, prenez contact avec Tanguy VANDEPLAS, coordinateur ATL, soit par mail atl@dinant.be soit par téléphone 082/40.48.59.



Plaines communales (centres de vacances) de Dinant



Pour cet été 2023, la Ville de Dinant, en partenariat avec les ASBL « Ocarina » et « Oxyjeunes », est heureuse de vous proposer **7 semaines d'activités, du 10 juillet au 25 août, destinées aux enfants de 3 à 12 ans.**

Du 10/07 au 04/08/2023 > ASBL Ocarina

Non-membres des Mutualités chrétiennes : 45 € / semaine.

Membres des Mutualités chrétiennes : 20 € / semaine (intervention de la mutuelle de 25 € directement déduite).

Infos et inscriptions : <https://ocarina.be/nos-vacances/les-plaines/>
082 21 36 66 ou odinant@ocarina.be

Du 07/08 au 25/08/2023 > ASBL OXYjeunes

50 € / semaine. 45 € à partir du 2ème enfant.

Infos et inscriptions : <https://oxyjeunes.be/animation/>
071 38 84 00 ou info@OXYJeunes.be

Animations de 9h00 à 16h00. Accueil gratuit de 08 à 09h00 et de 16 à 17h00.

Possibilité de transport avec le bus de la Ville de Dinant (en faire la demande lors de l'inscription).



VINCENT DERMOUT

MACHINES HORTICOLES ET FORESTIÈRES - Vente et réparation
 RUE FOSTRIE 40 • 5530 EVREHAILLES - YVOIR
 082/61.12.33 • WWW.DERMOUTVINCENT.BE
 OUVERT TOUS LES JOURS SAUF CONGÉ LE MARDI ET DIMANCHE



GTM460 PC
 TONDEUSE
 425€



RMI 422
 TONDEUSE
 ROBOT
 999€



HSA 56 ACCU
 TAILLE-HAIE
 289€



Cub Cadet

LR2 NR76
 TRACTEUR TONDEUSE
 2899€

Conditions de vente en magasin

Notre nouveau site
 est arrivé
 n'hésitez pas à le visiter
 WWW.CMSANIT.BE



RECRUTE OUVRIERS ET APPRENTIS

0473 79 02 76
 083 21 25 02
 0478 78 52 62

INFO@CMSANIT.BE

RUE DU BORDON, 17
 5530 DURNAL

CHAUFFAGE

SANITAIRE

VENTILATION

POMPE À CHALEUR

CLIMATISATION

WWW.CMSANIT.BE

Artisan Chocolatier Glacier

Etienne Bouvier

Médaille meilleur artisan depuis plus de 20 ans

Rue Ariste Caussin 68
 5500 Anseremme
 Tél. 082/22.21.08
 chocolaterie-bouvier@outlook.be



"Le saxophone
 en chocolat"

Ouvert :
 Mercredi et jeudi de 14 à 18h
 Vendredi et samedi de 10 à 12 et de 14 à 18h
 Dimanche de 9 à 12h
 Fermé le lundi et mardi
 Vous pouvez également commander par mail.
 Livraison à domicile sous
 conditions. Merci de votre soutien.

WWW.CHOCOLATERIE-BOUVIER.BE
 Gâteau et décor personnalisé sur commande

CB Concept sprl

Piscines & spas
 Extérieurs d'exception



www.cbconcept.be

Avenue Doyen R. Woine 51 - 5530 Yvoir
 Tél. : 082/614888 - Mail : info@cbconcept.be

Regifo Edition

Ce bulletin est réalisé par
 la sprl REGIFO Edition

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de ce bulletin communal.
 Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés.
 Si vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, contactez-nous!
 071 740 137 - info@regifo.be - www.regifo.be

Votre conseiller en communication, **Eric VANSTEENWINCKEL**
 se fera un plaisir de vous rencontrer.

Prenez contact avec lui au 0498/538 848



Des repas sains et durables dans nos cantines communales

Depuis la rentrée en janvier 2023, les enfants des écoles communales bénéficient de repas chauds fournis par un nouveau prestataire au sein des cantines.

Le choix de TCO a été guidé par la volonté d'entrer dans la démarche du label des « cantines saines et durables » en respectant les grands principes suivants :

- 1) Proposer une alimentation de qualité et BIO (min 20% de produits BIO)
- 2) Privilégier les circuits courts
- 3) Respecter la saisonnalité des fruits et les légumes
- 4) Augmenter la consommation de fruits et de légumes
- 5) Favoriser une alimentation durable en proposant une quantité adaptée de viande et des repas végétariens
- 6) Encourager la diversité alimentaire
- 7) Contrôler l'apport en sel des préparations

Dans ce cadre, nos accueillantes chargées du service des repas ont suivi une formation très concrète sur l'alimentation saine et durable et les procédures de service.

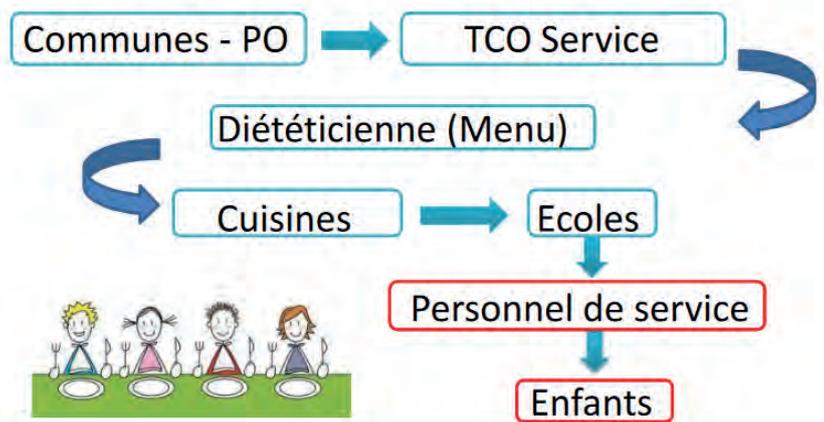
« Faim de loup » ou « Appétit de moineau », chaque enfant sera satisfait 😊

A l'heure actuelle, on peut dire que tout se passe pour le mieux. Le nombre d'inscriptions au repas chaud est croissant, signe de la satisfaction des enfants et des parents. Petit rappel à ces derniers, les inscriptions via la plateforme doivent être faites avant le 15 du mois précédent 😊.

Ajoutons également que depuis la rentrée 2021, nos écoles participent au projet « progécole » cofinancé par l'union européenne et la Wallonie, qui vise à favoriser la consommation de lait, fruits et légumes dès l'enfance. Ainsi toutes les 2 semaines, les enfants reçoivent gratuitement une collation grâce à ce programme.



POURQUOI CETTE FORMATION?



Châssis Pieret

MENUISERIE GENERALE BOIS-PVC-ALU

Visitez notre show-room

Zoning de la Voie Cuivrée, 2 - 5503 Sorinnes - Dinant

082/22.70.74 www.chassispieret.be

URGENT : Recherche menuisier qualifié (3/5,4/5 temps)

Renseignements : 0478711231

CENTRE **ESSO** ARDENNES-CONDROZ

Ets WARIN S.A.



*Une chaleur!
d'avance!*



Depuis plus
de 75 ans



Gasoil EXTRA-Diesel-Essences-Lubrifiants-Citernes-Station service

**LE DISTRIBUTEUR ESSO
OFFICIEL
DANS VOTRE REGION**



Hastière
082/64.44.44
Beauraing
082/71.33.66

www.warin-mazout.be

Ets **LEMINEUR** & FILS

CHALEUR & BIEN-ÊTRE

POELERIE | FOYERS | INSERTS
PLACEMENTS | DÉPANNAGES | TUBAGE CHEMINÉES | ENTRETIENS
SPAS | CABINES INFRAROUGES



INSERT
PELLETS
ARIKA

Découvrez nos
autres modèles en showroom



Zoning de la Voie Cuivrée, 33 - 5503 SORINNES (Dinant)
082 22 35 16 - www.lemineur.be

JOUR ET NUIT

Funérailles Robert MATHOT

Incineration
Monuments en granit et en pierre bleue
Caveaux préfabriqués - Menuiserie

Funérarium DINANT - 082 66 63 68
rue Caussin, 4 - Anseremme

Funérarium
CELLES-HOUYET
082 66 63 68
rue Saint-Hadelin 33

MAGASIN
rue du Commerce 109
CINEY
Funérarium
CINEY
083 21 32 34
rue des Capucins, 14

COLOR-IN

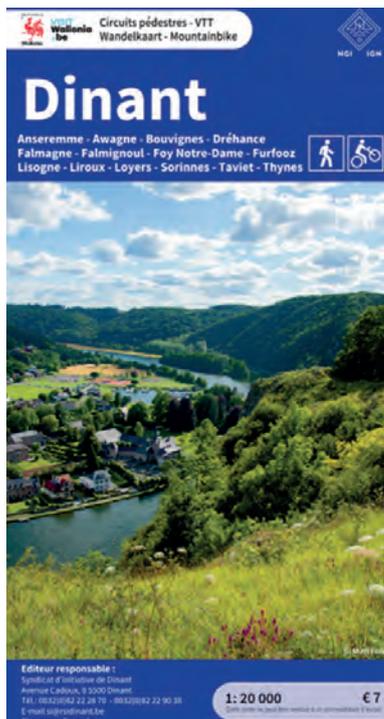
SRL

Peinture et Décoration

rue du Clairon 35
5503 Sorinnes

GSM 0477 36 60 80 - Fax 082 22 38 35

Modification tracé – promenades de Thynes



Il existe 23 promenades balisées sur la commune de Dinant. Ces balades vous emmènent à travers champs et bois pour un dépaysement total ! Ouvrez l'œil et vous découvrirez tout le petit patrimoine de votre région !

Le départ de 2 promenades de Thynes a été modifié afin de vous apporter une meilleure sécurité sur le parcours.

Au départ de l'église de Thynes, les promenades concernées sont les promenades :

- «A la découverte de Thynes» - 7,3 km – en suivant les balises bleues
- « Thynes – Taviet » - 9,8 km – en suivant les balises vertes

Si vous avez des questions sur les promenades ou un balisage à signaler, n'hésitez pas à contacter le Syndicat d'Initiative au 082/22 90 38 ou par mail si@dinant.be.



Le Marché Artisanal de Dinant 2023
10h00 à 18h00

4 dimanches

1 ^{er} mai	DINANT - La Croisette
18 juin	FOY-NOTRE-DAME - Église
02 juillet	LEFFE - Place Cardinal Mercier
06 août	ANSEREMME - Quai Van Geert

AGENDA DES VILLAGES ET QUARTIERS 2023

Date	Village	Activité	Heure	Lieu	Infos
DI 18/06	Foy-Notre-Dame	Marché artisanal	Journée	Rues du village	
DI 18/06	Foy-Notre-Dame	Concert de la chorale "Spivaimo"	15h30		
DI 25/06	Dinant centre	Piétonnier de la braderie de juin			
Juillet (date à définir)	Dinant (CCD)	Apéros Dinantais			
SA 08/07	Sorinnes	Apéros villageois	Dès 18h00	Rue J.H. Didion (sortie du village)	0477 132 439
SA 22/07	Foy-Notre-Dame	Concert de l'Eté Mosan	15h00		
WK des 29 et 30/07	Anseremme	Kermesse Sainte-Anne			0476 222 817
LU 31/07	Anseremme	Tournoi du Roi et de la Reine de la Boule			0476 222 817
MA 01/08	Anseremme	Tournoi du Roi et de la Reine de la Boule			0476 222 817
Août (date à définir)	Dinant (CCD)	Apéros Dinantais			
MA 15/08	Foy-Notre-Dame	Messe et procession de l'Assomption + orchestre	10h00		
WK des 19-20 et 21/08	Dréhance	Kermesse		A l'arrière de la salle des fêtes	0497 459 062
WK des 19-20 et 21/08	Foy-Notre-Dame	Spectacle historique avec la Compagnie du Rocher Bayard	21h00		
WK 25-26-27/08	Sorinnes	Kermesse		Rue J.H. Didion (sortie du village)	0477 132 439
DI 03/09	Dinant centre	Piétonnier de la braderie de juin			
DI 03/09	Foy-Notre-Dame	Dimanche sportif dinantais	Dès 08h00	Place de l'église	
DI 10/09	Taviet	Dimanche sportif dinantais	Dès 08h00	Départ salle des fêtes	
DI 17/09	Foy-Notre-Dame	Pèlerinage du Doyenné	10h00		
DI 24/09 - A CONFIRMER	Dinant centre	Journée des villages et quartiers / Balade des comités			
SA 07/10	Sorinnes	Concours de Couyon		Salle communautaire Gemechenne	0477 132 439
DI 08/10	Falmignoul	Dimanche sportif dinantais	Dès 08h00	Départ salle des fêtes	0496 926 403
DI 15/10	Dréhance	Dimanche sportif dinantais	Dès 08h00	Départ salle des fêtes	0497 459 062
SA 21/10	Foy-Notre-Dame	Conférence "L'influence des Jésuites à Dinant et Foy-Notre-Dame dès le 17ème siècle" par A. Tixhon	15h00		
MA 31/10	Foy-Notre-Dame	Marche aux flambeaux d'Halloween + cracheurs de feu	19h00		
MA 31/10	Dinant	Animations diverses (balade contée, spectacles danse et feu, cinéma, etc.)	19h00	Cours Hôtel de Ville	0470 288 206
WK 27-28-29/11	Sorinnes	Passage de Saint-Nicolas dans les maisons du village			0477 132 439
Du 01 au 03/12	Dinant centre (CCD)	Marché de Noël			
DI 10/12	Sorinnes	Distribution des sapins de Noël aux villageois			0477 132 439

ATHENEE ROYAL DINANT-HERBUCHENNE

Du nouveau pour Septembre 2023 !

L'ARDH propose de nouvelles options dès la rentrée prochaine sur l'implantation SAX :

- 3^{ème} G Sciences Sociales
- 5^{ème} TTR Informatique



**Les inscriptions pendant les vacances ?
C'est possible jusqu'au 10 juillet et à partir du 16 août.
Prenez RDV via le 082/22.25.65 !**

Nos 2 implantations du Fondamental vous rappellent que ...

Tous les repas chauds sont gratuits pour les élèves de la 1^{ère} maternelle à la 2^{ème} primaire !

L'ARDH, c'est aussi 2 internats !

Internat Filles
Site SAX
☎ 082/21.31.61



Internat Garçons
Site Herbuchenne
☎ 082/22.25.77

Accueil à partir de 6 ans
Ambiance sympa - cuisine familiale
Activités ludiques, sportives ou culturelles
Etudes collectives encadrées de la 1^{ère} primaire à la 2^{ème} secondaire
Etude en chambre individuelle encadrée dès la 3^{ème} secondaire



Été comme hiver, l'internat, c'est super !

C.E.F.A.

Enseignement en alternance
2 jours à l'école et
3 jours rémunérés en entreprise

... Et vous obtenez un diplôme de l'enseignement professionnel et un CESS en 7^{ème} !

Inscriptions toute l'année !

Services aux personnes
Equitation
Horticulture
Vente

7P Gestionnaire de très petites entreprises

☎ 082/71.04.42

Coordonnatrice : Mme V. Reyser
cefa@ardh.be

A partir de 15 ans,
Fais de ta passion
ton métier !



www.ardh.be

direction@ardh.be

☎ 082/22.25.65



COLLIN - OPTIQUE

Lunetterie - Contactologie - Audiologie



SUR RENDEZ-VOUS :

ADAPTATION
LENTILLES
DE CONTACT

TESTS VISUELS
ET AUDITIFS

Rue de la Station 12  
5500 Dinant (Gare)
T/F : 082 22 51 56
E : info@collinoptique.be

Heures d'ouverture
mardi - vendredi :
09h00 - 12h30 / 13h30 - 18h00
samedi : 09h00 - 15h00

AU SERVICE DE VOS YEUX ET VOS OREILLES



Commandez vos lentilles en ligne sur WWW.COLLINOPTIQUE.BE



Aux 3 Comptoirs

**EPICERIE - BOULANGERIE
PÂTISSERIE - FLEURISTE
LIBRAIRIE - MODÉLISME
VRAC - ZÉRO DÉCHET**

TOUTES COMPOSITIONS DE FLEURS ET PLANTES

PAINS ET PÂTISSERIES FABRIQUÉES
DANS NOTRE ATELIER

EPICERIE ALTERNATIVE ET RÉGIONALE

FRUITS ET LÉGUMES

BIÈRES RÉGIONALES | VINS | ALCOOLS

JOURNAUX ET MAGAZINES PÉRIODIQUES

LIVRES EN FORMAT POCHE ET BEST-SELLERS

COSMÉTIQUE ET DROGUERIE

TRAINS MINIATURES ET MAQUETTES À CONSTRUIRE



märklin PIKO TRIX®

FALLER



antargaz

lotto



L.S. Models
Exclusive

VOLLMER

NOCH

 Aux 3 Comptoirs du Rocher Froidvau, 3 à 5500 Dinant - Tél.shop: 082.22.45.69 - Tél.côté fleur: 082.615.818

HORAIRE : du lundi au samedi de 7h30 à 18h30 - Dimanche et jours fériés de 7h30 à 13h30